

Financière Hygie
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de de 52.377.666 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, je rends compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et des perspectives d'avenir.

Les Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

La gestion comptable du groupe a été compliquée du fait de la création d'une nouvelle filiale et de la mise en place de sa comptabilité en suite de l'achat d'un fonds de commerce B2B, les comptes n'ont pu être arrêtés en temps et heures, c'est la raison pour laquelle nous avons déposé une requête en prorogation du délai de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes.

Le Président du Tribunal de commerce de Paris a rendu le 17 juin 2024 une ordonnance prorogeant la date de tenue de l'assemblée jusqu'au 30 septembre 2024, la société n'ayant pu finaliser les comptes consolidés à cette date à demander un nouveau report, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a rendu le 3 octobre 2024 une ordonnance autorisant le report de la date de l'assemblée d'approbation des comptes jusqu'au 31 décembre 2024.

Présentation des Etats financiers

Il est à noter que ces états financiers couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Je présenterai également les comptes consolidés du groupe.

1. SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE DE L'EXERCICE

La société au titre de l'assistance administrative aux sociétés du groupe 5àsec a généré en 2023 un chiffre d'affaires de 5.026.882 €, les charges d'exploitation se sont élevées à 5.411.176 €, elle réalise un résultat d'exploitation de 4.729 €.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 1.840.634 €.
- Les salaires et traitements, s'élèvent à 2.151.787 €, la société emploie le management du groupe.
- Les charges sociales s'élèvent à 923.944 €.

Nos charges d'exploitation ont augmenté par rapport à l'exercice précédent notamment les charges liées au personnel, nous avons procédé à des recrutements pour accompagner le développement du groupe.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à – 300.788 €. Il correspond aux intérêts que nous devons pour les sommes empruntées qui ne sont pas mises à la disposition de nos filiales.

Nous finançons les sociétés du groupe au moyen des fonds que nous apporte notre actionnaire et des émissions d'emprunts obligataires.



Les banques n'acceptent toujours pas de consentir de prêts et des facilités de trésorerie aux filiales du groupe qui ont été en procédure collective.

Au cours de l'exercice 2023 notre capital a été augmenté comme suit :

- . le 21 mars 2023 d'une somme de 560.000 €
- . le 31 juillet 2023 d'une somme de 15.066.872 par conversion des la totalité des obligations existantes à cette date et de créances à hauteur de 3.726.872 €,
- . le 29 Août 2023 d'une somme de 12.000.000 € par apport en numéraire
- . le 21 décembre 2023 d'une somme de 505.000 € par apport en numéraire.

Notre capital a été porté en 2023 à 52.272.958 €.

Il a été créé des actions de préférence de catégorie 6 – ADP 6, des actions ordinaires ont été converties en ADP 6 et les augmentations de capital ont été faites tantôt par souscription d'actions ordinaires tantôt par souscription d'ADP 6.

La société a procédé suivant décision du président du 21 mars 2023 agissant en vertu de la délégation de compétences qui lui avaient été consenti par l'assemblée en date du 15 mars 2023 à l'émission de 840.000 OCA 5, obligations converties en actions le 31 juillet 2023.

La société a procédé suivant décision des associés du 31 juillet 2023 et décisions du Président des 31 juillet 2023 et 29 août 2023 à l'émission de 4.800.000 obligations convertibles en actions de catégorie 6 – OCA 6 émises au prix de 4.800.000 €.

Les obligations émises ont toutes été intégralement souscrites et libérées. A l'issu de ces opérations la société n'a plus qu'un emprunt obligataire de 4.800.000 € au lieu de 11.952.881 à la clôture précédente, ses charges financières vont donc diminuer.

Le résultat exceptionnel s'établit à la somme de -775.808 €, comprenant essentiellement des honoraires dont ceux liés à la procédure de redressement judiciaire, de litiges salariaux.

Une nouvelle filiale Française a été créée en mai 2023 la société 5àsec Business, société dont nous détenons 100 %, en vue de l'acquisition auprès de la société EDENRED France de son fonds de commerce B2B de création et commercialisation de solutions de gestion de l'entretien de vêtements professionnels, et les droits de propriété intellectuelle sur la marque CLEAN WAY.

L'achat a été réalisé à effet du 1^{er} septembre 2023.

Cette acquisition va permettre au groupe de développer l'activité B2B dans le domaine de l'entretien du textile, le portefeuille de clientèle de la société ENDERED étant bien plus important que celui de nos filiales, et de développer l'activité des autres filiales qui sont sous-traitantes de l'exécution des prestations de services en matière B2B.

L'acquisition du fonds de commerce a été financé par notre société au moyen des fonds apportés par nos actionnaires en juillet et août 2023.

Nous vous rappelons que la société a acquis les titres des sociétés 5SM I et 5SM II en août 2023 dans le but de supprimer ces structures sans activité, ces sociétés détenaient une participation dans notre société, elles avaient été créées pour loger les participations des managers, managers sortis depuis du capital. En suite de ces acquisitions il a été procédé à la dissolution sans liquidation desdites sociétés, la liquidation a pris effet le 19 septembre 2023, date à laquelle le patrimoine des sociétés 5SM I et 5SMII nous a été transféré.

En conséquence du transfert notre société détient une partie de ses actions, cette détention représente moins de 10% de notre capital.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Le capital social a été augmenté le 7 mai 2024 de 104.708 € par apport en numéraire, et création d'une nouvelle catégorie d'actions de préférence les ADP 7.

A l'issue de cette augmentation notre capital est de 52.377.666 € et l'emprunt obligataire s'élève à 4.800.000 €.

Les activités BtoB du groupe ont été transférés à la société 5àsec Business, qui a acquis les fonds BtoB des sociétés 5àsec France et 5àsec RIF, à effet au 1^{er} avril et 1^{er} mai 2024.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives de la société sont liées à celles de ses filiales.

L'exercice 2024 est encore un exercice difficile, le groupe subi l'inflation et l'augmentation des coûts des consommables et de l'énergie.

AUTRES INFORMATIONS

1. Rapport complémentaire relatif à l'usage des délégations de compétence consenties au Président

Nous vous rappelons que tous les rapports établis par le Président en application des articles L.225-138 et R.225-116 du code de commerce et les rapports des commissaires aux comptes, relatifs à l'usage des délégations de compétences consenties au Président pour augmenter le capital et émettre des obligations convertibles au cours de l'exercice 2023 ont été soumis à l'assemblée d'approbation des comptes tenue le 15 décembre 2023.

Dès lors nous n'avons pas de rapports de ce type à vous soumettre.

2. Affectation du résultat – distribution de dividendes

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 1.071.868 € diminué du report à nouveau créateur de 1.009.965 €, soit la somme de – 61.903 € en report à nouveau.

La société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

3. Réintégrations fiscales

Il n'a pas été opéré de réintégration dans notre résultat fiscal en application de l'article 39-4 du CGI.

4. Détention de capital par les salariés

Le pourcentage de détention du capital dans notre société par ses salariés, et dirigeants et ceux du groupe au 31 décembre 2023 est de 0,966 %.

- Actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées :
 - o dans le cadre de plan d'épargne d'entreprise Néant
 - o dans le cadre de fonds commun de placement d'entreprise Néant
- Actions incessibles détenues par le personnel de la société, dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise Néant
- Acquisition par la société de ses propres actions en vue de leur attribution aux salariés, dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise Néant
- Opérations réalisées au titre d'options d'achat ou de souscriptions d'actions, réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la société. Néant.

L'assemblée du 21 décembre 2023 a autorisé le Président de la société à mettre en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions de préférence de catégorie 1 – ADP1 portant sur un nombre maximum de 1.000.000 d'ADP 1 gratuites au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés de la société et de ses filiales.

Le Président a été autorisé à émettre en une ou plusieurs fois les ADP1, et à procéder à leur attribution. Le Président a par décisions du 21 décembre 2023 arrêté le plan d'attribution des ADP 1 et a décidé l'attribution des ADP1, le rapport prévu par l'article L.225-197-4 du code de commerce vous sera soumis.

5. Récapitulatif des échéances fournisseurs et créanciers de Financière Hygie

Le récapitulatif des échéances n'a pu être établi par le service comptable du groupe, qui a été fortement perturbé par l'intégration de la comptabilité du fonds B2B acquis.

6. Activité de recherche et développement

La Société n'a pas développé d'activité de Recherche et Développement pour l'année 2023.



7. Mandat des Commissaires aux Comptes

Les mandats des Commissaires aux comptes titulaires et du suppléant venant à expiration nous vous proposons de les renouveler pour une nouvelle durée de 6 exercices.

8 Participations :

Vous trouverez ci-après le tableau d'informations sur les participations directes et indirectes de notre société avec le pourcentage de détention au 31 décembre 2023.

Société	Pays	Devise	Quote part du capital détenu en %	Méthode d'intégration
5asec Group SAS	France	EUR	100	IG
5asec RIF	France	EUR	100	IG
5asec France	France	EUR	100	IG
5a scc Business	France	EUR	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	IG
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	IG
5asec Latam	France	EUR	100	IG
5asec Espagne	Espagne	EUR	100	IG
5asec Portugal	Portugal	EUR	100	IG

2 COMPTES CONSOLIDES ET ACTIVITE DES FILIALES

1. Comptes consolidés IFRS

Pour l'exercice 2023, les principaux agrégats du compte de résultat sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 79.651 K€ composé du CA réalisé par les magasins corporate, par les activités Franchise et Logistique des filiales, ainsi qu'à certaines activités complémentaires (Activité Tapis en Suisse, 5aFil au Portugal par exemple), il enregistre une croissance par rapport à 2022.
- Des coûts d'exploitation de 68.585 K€ dont le poste majeur correspond aux coûts de personnel à hauteur de -41.720 k€.
- Le résultat opérationnel courant s'élève ainsi à 251 K€, devenu positif et meilleur qu'en 2022, l'EBITDA s'élève à 13.146 K€.
- Le Résultat opérationnel non courant s'élève ainsi à -3.173 K€.
- Le résultat financier est de -2.458 K€.
- Le résultat avant impôts est ainsi de - 5.631 K€

- Le résultat de l'exercice part du groupe s'élève à - 6.336 K€, après une charge d'impôts courants et différés de - 705 K€ ; la quote-part de résultat revenant aux minoritaires est nulle, Financière Hygie détenant directement ou indirectement 100 % des parts de ses filiales.

Répartition du chiffres d'affaires (*) par zones géographiques et par type d'activités

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Argentine	-	-	-
France	42 880	37 373	29 500
Suisse	19 162	20 873	15 909
Espagne	5 553	5 090	3 929
Luxembourg	7 314	6 160	4 990
Portugal	4 742	4 049	3 028
Total Chiffre d'Affaires	79 651	73 544	57 357

Au niveau bilan :

- La situation nette du Groupe de 14.045 K€ à la clôture de l'exercice précédent s'élève à 34.453 K€ au 31 décembre 2023.
- Les disponibilités du Groupe s'élèvent à 4.128 K€.
- Pour un total bilan de 112.584 K€.

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

2. Activités des filiales

Nos filiales et les sociétés contrôlées exercent les activités suivantes :

- Activité de holding : sociétés 5àSec Group, 5àSec Latam,
- Activité d'exploitation de magasins de traitement des textiles
- Activité de commercialisation auprès des professionnels de prestations de traitement des textiles – activité BtoB
- Activité de Franchiseur
- Activité de Master Franchise à l'international (DCI) en traitement des textiles et vente de matériel de pressing

Vous trouverez ci-après les chiffres clés des filiales :

Chiffre d'affaires et résultat net pour chacune des participations au titre de l'exercice 2023 en devise locale :

Société	Pays	Devise	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec Group SAS	France	EUR	-	930 295
5asec RIF	France	EUR	38 413 121	- 3 087 031
5asec France	France	EUR	3 654 782	- 185 185
5asec Business	France	EUR	1 865 098	- 796 527
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	18 277 317	- 3 057 809
DCI	Suisse	CHF	2 710 290	1 026 201
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	7 154 605	384 128
Monplaisir	Luxembourg	EUR	1 419 636	- 90 648
5asec Latam	France	EUR	-	- 24 724
5asec Espagne	Espagne	EUR	5 731 359	- 188 394
5asec Portugal	Portugal	EUR	4 795 265	- 23 453

Toutes les sociétés d'exploitation ont souffert en 2024 de l'inflation et particulièrement de l'augmentation du coût de l'énergie.

Mouvements de sociétés constatés sur l'exercice depuis la clôture de l'exercice précédent et événements survenus

Aucun mouvement n'est survenu.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes.

Telles sont, chers Associés, les informations que je tenais à vous communiquer pour vous permettre de vous prononcer en pleine connaissance de cause sur le texte des décisions proposées.

Le Président

M. Olivier BOCCARA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' with a diagonal stroke through it, followed by a series of loops and a final upward stroke.

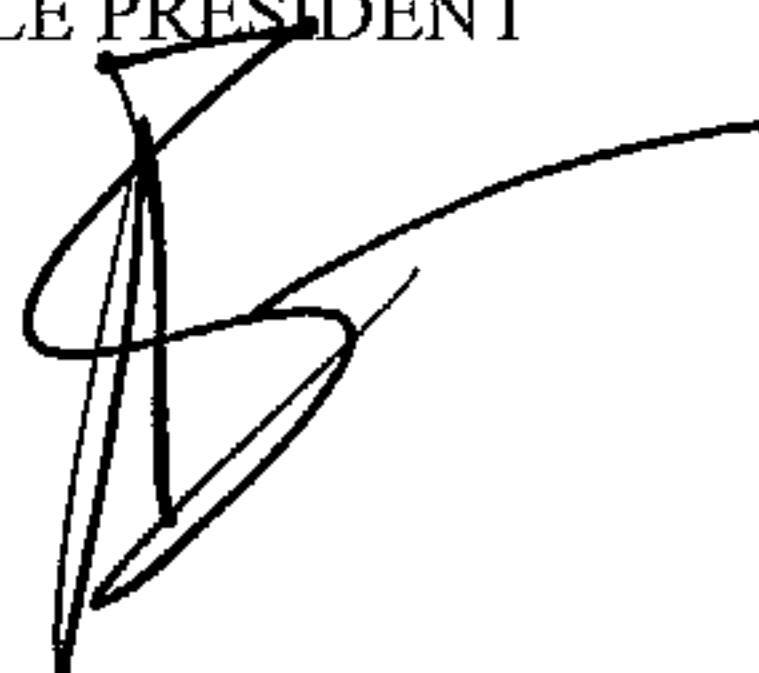
Financière Hygie
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 52.377.666 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

COMPTES CONSOLIDES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

1.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE-----	3
2.	COMPTE DE RESULTAT -----	4
3.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES-----	5
4.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE -----	6
5.	NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES-----	7
Note 1.	Informations générales-----	7
Note 2.	Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture -----	7
Note 3.	Principes comptables et méthodes d'évaluation-----	8
Note 4.	Périmètre de consolidation-----	18
Note 5.	Immobilisations incorporelles -----	18
Note 6.	Immobilisations corporelles -----	19
Note 7.	Autres actifs non courants -----	19
Note 8.	Stocks et en-cours -----	19
Note 9.	Créances clients et autres actifs courants -----	20
Note 10.	Trésorerie-----	20
Note 11.	Capital social-----	20
Note 12.	Passifs financiers -----	20
Note 13.	Provisions -----	22
Note 14.	Dettes fournisseurs et autres passifs -----	22
Note 15.	Autres achats et charges externes -----	23
Note 16.	Charges de personnel -----	23
Note 17.	Produits et charges courants -----	23
Note 18.	Autres produits et charges opérationnels-----	24
Note 19.	Coût de l'endettement -----	24
Note 20.	Autres produits et charges financières-----	24
Note 21.	Impôts -----	25
Note 22.	Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires-----	26
Note 23.	Informations relatives aux parties liées -----	26
Note 24.	Engagements hors bilan-----	28
Note 25.	Honoraires CAC -----	28

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition	31 519	17 498	17 762
Immobilisations incorporelles	19 600	19 504	20 142
Immobilisations corporelles	37 506	38 708	40 551
Autres actifs non courants	3 087	3 050	2 342
Impôts différés	1 365	1 456	2 153
Total actifs non courants	93 077	80 217	82 949
Actifs courants			
Stocks	2 079	2 299	1 771
Créances Clients	6 954	2 555	3 230
Autres actifs courants	2 322	1 553	2 311
Créances d'impôts courants	4 025	2 896	1 800
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 128	7 162	9 658
Total actifs courants	19 507	16 464	18 770
TOTAL ACTIFS	112 584	96 682	101 719
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital	52 273	24 141	22 361
Réserves consolidées	(11 484)	(3 844)	(15 544)
Résultat	(6 336)	(6 253)	10 152
Capitaux propres - part du groupe	34 453	14 045	16 969
Intérêts minoritaires	0	0	0
Total capitaux propres	34 453	14 045	16 969
Passifs non courants			
Passifs financiers non courants	25 091	36 168	34 791
Avantages au personnel - part non courante	2 707	2 783	6 040
Provisions - part non courante	7 285	7 566	7 765
Impôts différés passifs	2 780	2 466	2 480
Autres passifs non courants	799	562	687
Total passifs non courants	38 662	49 545	51 764
Passifs courants			
Passifs financiers courants	13 249	10 427	8 588
Provisions - part courante	3	215	40
Dettes fournisseurs	11 083	9 475	11 516
Dettes d'impôts courants	4 123	3 535	2 666
Autres passifs courants	11 011	9 439	10 176
Total passifs courants	39 469	33 092	32 986
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	112 584	96 682	101 719

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

2. COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	22	79 651	73 544	57 357
Achats consommés		(5 254)	(5 090)	(4 259)
Autres achats et charges externes	15	(20 435)	(18 853)	(15 369)
Charges de personnel	16	(41 720)	(41 894)	(34 890)
Impôts et taxes		(441)	(372)	(345)
Autres produits de l'activité courante	17	2 080	5 348	5 008
Autres charges de l'activité courante	17	(736)	(2 023)	(1 097)
EBITDA		13 146	10 659	6 406
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations		(12 895)	(13 758)	(13 555)
Résultat opérationnel courant		251	(3 099)	(7 150)
Autres produits et charges opérationnels	18	(3 424)	(805)	15 933
Résultat opérationnel		(3 173)	(3 904)	8 783
Coût de l'endettement financier net	19	(2 158)	(2 374)	(1 918)
Autres produits et charges financiers	20	(300)	287	1 863
Résultat avant impôt		(5 631)	(5 991)	8 728
Impôts courant et différés	21	(705)	(262)	1 423
Résultat net		(6 336)	(6 253)	10 151
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Résultat net - Part du groupe		(6 336)	(6 253)	10 151

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/12/2020	17 711	(16 080)	(1 096)	1 226	1 761	0	1 761
Résultat net de la période		10 152	-	-	10 152	-	10 152
Affectation résultat 2020	-	16 080	-	(16 080)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(753)	-	(753)	-	(753)
Augmentation de capital	4 650	-	-	-	4 650	-	4 650
Reclassement	-	-	-	31	31	-	31
OCI (*)	-	-	-	1 040	1 040	-	1 040
Restructuration	-	-	-	87	87	-	87
Sortie de périmètre	-	-	1 117	(1 117)	-	-	-
31/12/2021	22 361	10 152	(732)	(14 812)	16 969	0	16 969
Résultat net de la période		(6 253)	-	-	(6 253)	-	(6 253)
Affectation résultat 2021	-	(10 152)	-	10 152	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(836)	(1)	(837)	-	(837)
Augmentation de capital	1 780	-	-	-	1 780	-	1 780
Reclassement	-	-	-	25	25	-	25
OCI (*)	-	-	-	2 361	2 361	-	2 361
31/12/2022	24 141	(6 253)	(1 567)	(2 276)	14 045	0	14 045
Résultat net de la période		(6 336)	-	-	(6 336)	-	(6 336)
Affectation résultat 2022	-	6 253	-	(6 253)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(1 174)	(0)	(1 174)	-	(1 174)
Augmentation de capital	28 132	-	-	-	28 132	-	28 132
Reclassement	-	-	-	(11)	(11)	-	(11)
OCI (*)	-	-	-	(246)	(246)	-	(246)
Autres variations	-	-	-	44	44	-	44
31/12/2023	52 273	(6 336)	(2 741)	(8 742)	34 453	0	34 453

(*) La variation des OCI est principalement impactée par la variation des écarts actuariels sur les provisions retraites.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	(6 336)	(6 253)	10 152
Elimination des profits / pertes sur actualisation	231	190	(1 287)
Elimination des amortissements et provisions	10 994	12 131	12 118
Elimination des plus ou moins values de cession	(81)	1 103	3 877
Elimination de la charge ou produits d'impôts	705	262	(1 423)
Elimination du coût de l'endettement financier net	2 158	2 374	1 918
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 216)	(2 165)	(13 136)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	5 455	7 642	12 219
Incidence des variations de périmètre	-	-	(92)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(18 055)	(2 219)	(1 942)
Variation des prêts et avances consentis	(49)	(487)	(921)
Subventions d'investissements reçues	-	-	-
Cession d'immobilisations	2 704	210	107
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENT	(15 400)	(2 496)	(2 848)
Augmentations (réductions) de capital	28 133	1 780	4 650
Emissions d'emprunts	619	3 984	7 877
Remboursements d'emprunts	(18 807)	(11 396)	(18 393)
Intérêts financiers nets versés	(3 122)	(2 137)	(834)
Autres flux liés aux opérations de financement	-	5	-
FLUX D'ACTIVITE LIES AUX FINANCEMENTS	6 823	(7 764)	(6 700)
Incidence de la variation des taux de change	87	122	59
VARIATION DE LA TRESORERIE	(3 035)	(2 496)	2 730
Trésorerie d'ouverture	7 162	9 658	6 928
Trésorerie de clôture	4 128	7 162	9 658
VARIATION DE LA TRESORERIE	(3 034)	(2 496)	2 730

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

La Société Financière Hygie (« la société ») a été immatriculée le 26 juillet 2017 et a démarré son activité le 17 octobre 2017. La Société a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2018 (exercice de 14 mois). Cette Société est de droit français et est domiciliée 20, rue du Sentier 75002 PARIS.

L'objet de la Société en tant qu'entité de tête du Groupe (« le Groupe » ou le « Groupe 5àsec ») est de prendre des participations dans les différentes sociétés filiales et de mettre en place le financement de leur activité. Elle détient notamment le rôle d'interlocuteur principal des partenaires financiers.

Les comptes consolidés présentés sont établis en euro et constitue la devise de référence de la société.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Le Groupe 5àsec constitué de Financière Hygie et ses filiales présente son reporting selon trois activités principales : les magasins « Corporate », la franchise et la logistique.

L'activité franchise regroupe à la fois les franchises locales et internationales.

Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

a. Faits marquants de l'exercice

▪ Activité

Une nouvelle filiale Française a été créée en mai 2023 la société 5àsec Business, société dont le groupe détient 100 %, en vue de l'acquisition du fonds de commerce B2B, de la société ENDERED. L'achat a été réalisée à effet au 1er septembre 2023.

Cette acquisition va permettre au groupe de développer l'activité B2B dans le domaine de l'entretien du textile et de développer l'activité des autres filiales qui sont sous-traitantes de l'exécution des prestations de services en matière B2B.

L'acquisition du fonds de commerce a été financé par notre société au moyen des fonds apportés par nos actionnaires en juillet et août 2023

▪ Financement :

La société a procédé au cours de l'exercice à la conversion en actions de l'intégralité des 11 952 881 obligations convertibles à l'ouverture ainsi qu'à l'émission de 4.800.000 obligations convertibles en actions au prix de 4.800.000 €.

Les obligations émises ont toutes été intégralement souscrites et libérées.

A l'issue de ces opérations, la société n'a plus qu'un emprunt obligataire de 4.800.000 € au lieu de 11.952.881 à la clôture précédente, ses charges financières vont donc diminuer.

▪ Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Le 28 avril 2020, les sociétés françaises ont été placées en procédures collectives de sauvegarde ou de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

A la clôture, et sous réserve des contestations en cours, le total des dividendes pour les créanciers ayant choisi l'option longue, soit un paiement échelonné de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan restant à payer sur 6 ans s'élève à 3 231 k€.

b. Evénements postérieurs à la clôture

▪ Activité

Les activités BtoB du groupe ont été transférés à la société 5àsec Business, qui a acquis les fonds BtoB des sociétés 5àsec France et 5àsec RIF, à effet au 1^{er} avril et 1^{er} mai 2024.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2023 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2023 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2022 établi selon le même référentiel.

Les textes adoptés par l'Union Européenne sont publiés au Journal officiel de l'Union européenne. Au 31 décembre 2023, les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

b. Evolution du référentiel comptable

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2022.

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2023 :

- Amendement à IAS 1 – Informations à fournir sur les méthodes comptables significatives ;
- Amendement à IAS 8 – Définition d'une estimation comptable ;
- Amendement à IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction ;
- Amendement à IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Règles modèle Pilier 2

Ces amendements sont sans impact significatif pour le Groupe.

Normes et interprétations publiées, applicables au Groupe, dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2023 :

- Amendement à IAS 1 – Classement courant/non courant des passifs. Passifs non courants assortis de clauses d'exigibilité anticipée (covenants) ;
- Amendement à IAS 7 et IFRS 7 – Accords de financement des fournisseurs ;
- Amendement à IFRS 16 – Passif de location dans le cadre d'une cession-bail.

Ces amendements sont en cours d'analyse

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Autres normes et interprétations essentielles, publiées par l'IASB, approuvées par l'Union Européenne en 2023 ou non encore approuvées par l'Union Européenne :

- Amendement à IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères

c. Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant. Les passifs constitutifs du plan d'apurement des sociétés françaises placées en plan de redressement par continuation sont classés en non courant pour les dividendes à verser au-delà du 31 décembre 2023.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

d. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les participations concernent les sociétés dans lesquels le Groupe a de l'influence, mais pas de contrôle significatif sur les politiques opérationnelles ou financières.

Les états financiers consolidés présentent ces participations au bilan, pour leur valeur d'acquisition, pouvant éventuellement donner lieu à dépréciation selon les informations disponibles.

Le choix des méthodes de consolidation répond à la définition de contrôle exprimée par les normes.

e. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les entités en devise étrangère, sont converties en euros (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) au taux de la parité ci-dessous pour 1 Euro.

	<i>Taux de clôture</i> <i>2023.12</i>	<i>Taux moyen</i> <i>2023.12</i>	<i>Taux de clôture</i> <i>2022.12</i>	<i>Taux moyen</i> <i>2022.12</i>
Franc suisse	0,9260	0,9717	0,9847	1,0052
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Les bilans des filiales exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change de clôture, alors que le taux moyen est utilisé pour la conversion des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie. Dans le cas de variations significatives des cours de change ou celui d'économies hyper-inflationnistes, les états financiers de ces filiales sont convertis au

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

taux de clôture. Les gains ou pertes de change, réalisés ou latents, sont isolés de manière spécifique dans les fonds propres. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts en résultant sont enregistrés en compte de résultat.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement nécessaire sur la valeur des actifs et passifs liés à cette acquisition sont convertis en euro au taux de clôture.

f. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de :

1. Prestations de services, le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque le service est rendu au client,
2. Livraisons de biens, le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du transfert de propriété du bien au client.

g. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition (goodwill) dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si les informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Test de valeur des actifs". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises est inférieur à la part d'intérêt acquise dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé directement en résultat de la période de l'acquisition, en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* ne peut pas être reprise lors d'une période ultérieure.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

h. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont comptabilisés à leur coût d'achat soumis à un amortissement le cas échéant

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat sur une base linéaire couvrant la durée de vie estimée de l'immobilisation. Les terrains ne sont pas amortis. Le Groupe préconise dans ses filiales l'utilisation de durée proches des durées de vie suivantes :

a) Constructions	30 ans
b) Agencements et aménagements	5-15 ans
c) Equipements / Mobilier magasins	5-15 ans

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

- d) Installations tech, matériel & outillage 5 ans
- e) Autres immobilisations corporelles 5 ans

i. Test de valeur des actifs

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués.

Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, c'est-à-dire au montant qui serait recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, ne peut être reprise en raison d'une augmentation de sa valeur recouvrable.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont regroupés avec d'autres actifs et passifs au sein d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), ou Groupe d'UGT. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La segmentation du Groupe en UGT a été établie sur la base des pays, chacune d'elles regroupant les entités juridiques qui y opèrent. En conséquence, les écarts d'acquisition ont systématiquement été affectés aux pays.

Détermination de la valeur recouvrable :

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable et en la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

Pour rappel, conformément à la réglementation IFRS (IAS 10.10 IAS 10.21 IAS 1.125), les montants comptabilisés au 31 décembre 2019 ne devant pas être ajustés sauf en cas de continuité d'exploitation définitivement compromise, l'évaluation des actifs et des passifs devait refléter uniquement les conditions qui existaient à la date du 31 décembre 2019, sans tenir compte de l'épidémie de Covid-19.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur recouvrable étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimés à partir du Business Plan 2022- 2025 établi par la direction du Groupe, validé par l'Actionnaire en octobre 2021. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

	Suisse	Espagne	France	DCI	Luxembourg	Portugal
WACC	12,3%	13,7%	13,0%	12,3%	12,8%	14,9%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	1,7%	1,6%	1,0%	1,8%	2,0%

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Analyse de sensibilité des tests de dépréciation :

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

		Taux d'actualisation						
		-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
Taux de croissance	-0,10%	127,879	120,922	114,647	108,957	103,776	99,039	94,691
	-0,05%	128,403	121,385	115,058	109,325	104,106	99,336	94,959
	0,00%	128,932	121,853	115,473	109,696	104,438	99,635	95,230
	+0,05%	129,467	122,325	115,893	110,070	104,774	99,937	95,503
	+0,10%	130,008	122,803	116,317	110,448	105,113	100,242	95,778

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dépréciation aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

		Taux d'actualisation						
		-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
Taux de croissance	-0,10%	18,184	11,227	4,951	(0,738)	(5,919)	(10,657)	(15,005)
	-0,05%	18,707	11,690	5,362	(0,371)	(5,590)	(10,360)	(14,736)
	0,00%	19,236	12,157	5,778	-	(5,257)	(10,060)	(14,466)
	+0,05%	19,771	12,630	6,197	0,374	(4,922)	(9,758)	(14,193)
	+0,10%	20,312	13,107	6,621	0,752	(4,583)	(9,454)	(13,918)

Répartition des écarts d'acquisition par UGT à la clôture :

(en milliers d'euros)	Suisse	Espagne	France	Luxembourg	Portugal	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	4 830	37	16 896	1 656	1 090	24 509
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(5 351)	-	(1 660)	-	-	(7 010)
Valeurs nettes au 31/12/2022	(521)	37	15 236	1 656	1 090	17 498
Restructuration	-	-	14 202	-	175	14 377
Valeurs brutes au 31/12/2023	4 830	37	31 097	1 656	1 265	38 885
Ecart de conversion	(357)	-	-	-	-	(357)
Dépréciations cumulées au 31/12/2023	(5 707)	0	(1 660)	0	0	(7 367)
Valeurs nettes au 31/12/2023	(877)	37	29 438	1 656	1 265	31 519

j. Contrats de location et application de la norme IFRS 16

Méthodologie

Les actifs pris en location correspondent majoritairement à des actifs immobiliers, des contrats de location de véhicules et plus accessoirement à des contrats de prestations informatiques.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les contrats de location (hors exemptions prévues par la norme IFRS 16) sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'un engagement locatif correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Au compte de résultat, la norme prévoit de comptabiliser une charge d'amortissements en résultat opérationnel et une charge d'intérêts en résultat financier.

Le montant de l'engagement locatif correspond à la valeur actualisée des loyers à payer, ajusté si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur sur la durée contractuelle. Cet engagement locatif est ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le montant du droit d'utilisation de l'actif correspond au montant de l'engagement locatif. Cet actif est ensuite amorti linéairement sur la durée de location retenue pour évaluer l'engagement locatif.

La valeur de l'actif est susceptible d'être ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux. Ainsi en cas de sortie avant la fin de la durée IFRS 16, l'impact de la sortie du droit d'utilisation et de l'engagement locatif sera enregistré en résultat non courant.

Les contrats de location conclus entre filiales du Groupe ne sont pas retraités. Les charges et produits liés sont éliminés au titre des opérations intragroupes.

Les contrats de location relatifs de courte durée (inférieure à 12 mois) ou concernant des biens de faible valeur sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes.

Certains baux immobiliers sont en tacite reconduction (le preneur peut sortir dans un délai de maximum 1 an). Pour les baux dont le Groupe estime raisonnablement qu'il n'exercera pas sa faculté à quitter les lieux, nous avons opté pour une prolongation de la durée du bail d'une durée de 3 ans à compter de la date de transition.

La part variable des loyers qui est fonction du chiffre d'affaires du magasin est comptabilisée en charge et n'est pas prise en compte dans la détermination de la valeur de la dette et de l'actif.

Détermination du taux d'emprunt marginal

Le taux utilisé pour l'actualisation des loyers est soit le taux implicite du contrat si celui-ci est facilement déterminable, soit le taux d'emprunt marginal du preneur.

Ce dernier est déterminé en appliquant un spread à une base des taux sans risque du pays de rattachement du contrat de location. La table de taux ainsi que le spread sont mis à jour chaque année.

k. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au minimum du coût d'achat et de la valeur nette réalisable. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans le cadre de transactions ordinaires, duquel sont retranchés les coûts estimés de distribution.

La valorisation des stocks est basée sur le principe du "First-In, First-Out" et intègre les frais d'acquisition et de transport de ces biens.

Les dépréciations de stocks sont calculées en appliquant, par famille de produits invendus, un taux de dépréciation fonction de l'écoulement des articles et leur dernière date de vente. Les taux de dépréciation sont revus périodiquement.

l. Impôts

L'impôt sur le résultat portant sur le profit ou la perte de la période comprend les impôts courants et différés. L'impôt sur le résultat est constaté dans le compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne des éléments directement passés en fonds propres,

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

auquel cas il est constaté en fonds propres.

L'impôt courant est l'impôt attendu sur le revenu imposable de l'exercice, utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture, ainsi que d'éventuels ajustements sur l'impôt dû au titre des exercices précédents.

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas prises en compte dans ce calcul : Ecart d'évaluation non fiscalement déductible et différences liées à des investissements dans des filiales dans la mesure où elles ne seront probablement pas récupérables dans le futur.

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés est basé sur la méthode attendue pour leur réalisation, en utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnu nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

m. Disponibilités

Les disponibilités regroupent les comptes bancaires et les dépôts.

n. Avantages du personnel

- *Participation des salariés*

Les avantages liés à une éventuelle participation des salariés sont comptabilisés en charges de la période dans le résultat d'exploitation.

- *Indemnités de départ à la retraite*

Ce point concerne les filiales en France et en Suisse.

La comptabilisation des engagements est résumée ci-après :

	31/12/2022	Variation de l'exercice	31/12/2023	dont France	dont Suisse
Actifs non courants (impôts différés actif)	678	(4)	674	286	388
Total actifs non courants	678	(4)	674	286	388
Réserves consolidées	(2 498)	(1 077)	(3 104)	(897)	(2 207)
Résultat	470	1 139	1 139	137	1 002
Capitaux propres - part du groupe	(2 028)	62	(1 965)	(760)	(1 206)
Avantages au personnel - part non courante	2 700	(66)	2 634	1 040	1 594
Impôts différés passif	6	-	6	6	-
Total passifs non courants	678	(4)	674	286	388

La méthode d'évaluation préconisée par l'IFRIC dans son avis de 04 2021 a été validée par l'IASB en mai 2021. La nouvelle méthode concerne les régimes dont les droits sont aléatoires (conditionnés par la présence dans l'entreprise au moment du départ à la

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

retraite), dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté.

- Selon la méthode précédente (applicable en normes françaises) : les droits sont réparties linéairement sur l'ensemble de la carrière du salarié dans l'entreprise,
- Aux termes de la nouvelle méthode : les droits sont répartis sur les dernières années de carrière qui ont donné lieu à l'attribution de droits

Concernant la France :

L'obligation nette du Groupe en termes de départ à la retraite est calculée comme suit :

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 2.1% des salaires (vs 2.2 % en 2022) et un taux d'actualisation de 3.2 % (vs 3,4 % en 2022).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2017-2019 par sexe).

Concernant la Suisse :

La première provision pour les risques liés aux indemnités de retraites a eu lieu lors de l'exercice 2012. Cette position a été prise après la requalification du système de retraite suisse en tant que régime à prestations définies.

La méthode d'évaluation de l'obligation est la « méthode des unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les prestations dues selon le plan de prévoyance sont projetées dans le futur, attribuées au prorata des années de service, puis actualisées à la date de l'évaluation.

Sont évaluées les prestations de la Fondation prévues en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Sont également intégrées dans l'évaluation les prestations minimales prévues par la loi. Selon IAS19, toute obligation implicite découlant du plan de prestations dont le financement doit effectivement être assumé par la Société et doit également être évaluée.

A ce sujet :

- Il n'existe aucune obligation implicite d'adapter les rentes en cours.
- Il a été tenu compte d'une obligation implicite de créditer des intérêts futurs sur les obligations à un certain taux.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont:

	31.12.2023	31.12.2022
Taux d'actualisation	1,52%	2,24%
Taux d'augmentation des salaires	1,5%	1,5%
Taux d'augmentation des rentes	0,00%	0,00%
Table de mortalité	LPP2020G	LPP2020G
Proportion des versements en capital	50,00%	50,00%
Age de la retraite (femmes/hommes)	64/65	64/65
Probabilité de sortie	LPP15 Alt	LPP2020
Proportion d'invalidité	LPP2020G	LPP2020

o. Capital

Dividendes :

Les dividendes sont reconnus comme une dette dès l'affectation du résultat des sociétés distributrices.

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

p. Emprunts porteurs d'intérêts

Les emprunts porteurs d'intérêts sont reconnus à leur valeur nominale.

Les intérêts payés (Cash) ou capitalisés (PIK) sont comptabilisés en charges (ou provisionnés) sur l'exercice auquel ils se rattachent.

Les frais d'émission d'emprunts directement attribuables lors de l'émission d'un passif financier sont déduits de la juste valeur initiale du passif concerné puis étalés sur la durée de vie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différents emprunts souscrits par la Société sont détaillés en note 2.b Financement.

q. Provisions

Une provision est constatée dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé, et s'il est probable que cette obligation résultera en une charge. Si l'impact est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus avec un taux d'actualisation (avant impôt) reflétant les estimations du marché sur le coût de l'argent et, lorsque nécessaire, les risques spécifiques à cette obligation.

r. Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises

Dans le cadre de l'exécution du plan d'apurement des passifs issus des procédures collectives des sociétés françaises (Cf. note 2.A Faits marquants de l'exercice) et compte- tenu de l'extension du délai de paiement consentie par l'ensemble des créanciers ayant choisi l'option longue (rallongement sur 7 ans), les dispositions d'IFRS 9 sur les instruments financiers ont été appliquées.

Celle-ci entraîne la décomptabilisation des dettes fournisseurs concernées et la comptabilisation de nouvelles dettes reflétant l'échéancier rééchelonné. Ces nouvelles dettes ont été initialement comptabilisées pour leur juste valeur puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). La différence entre la valeur comptable des dettes fournisseurs avant modification et la juste valeur des nouvelles dettes a été constatée en résultat net (financier).

Compte-tenu de l'absence de méthode comptable prévue spécifiquement dans les normes et interprétations de l'IASB pour les dettes fiscales et sociales, le Groupe a retenu un traitement similaire à celui appliqué aux dettes fournisseurs

Le taux d'intérêt effectif a été déterminé sur la base du cout moyen pondéré de l'endettement de la maison mère.

s. Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice .

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la continuité d'exploitation,

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

- la valorisation des Goodwill,
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- les actifs d'impôts différés
- la valorisation des engagements de retraite

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

t. Gestion des risques et instruments financiers

Dans le cadre de ses activités usuelles, le Groupe est exposé aux risques de crédit, de change et de taux.

1. Risque de crédit

Le management a une politique en place permettant d'estimer le risque de crédit. Des évaluations de risque sont faites sur les demandes de crédit dépassant le plafond fixé.

A la date de clôture, aucune concentration significative de risque n'a été identifiée. Le niveau de risque maximal est constitué de la valeur nette de chaque créance du bilan.

2. Risque de taux

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des différents modes de valorisation utilisés et s'appuie sur cette classification en conformité avec les normes comptables internationales pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date d'entrée :

- *Catégorie de niveau 1*

Instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif.

- *Catégorie de niveau 2*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables

- *Catégorie de niveau 3*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

3. Risque de change

Le Groupe subit un risque de change dans le cadre des ventes, achats et emprunts, dont certains sont libellés en devises étrangères. La devise présentant le risque le plus significatif, du fait des montants en jeu, est le franc suisse.

Le Groupe a comme politique de ne pas couvrir le risque de change sur les créances, dettes et emprunts libellés dans des monnaies étrangères.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

L'exposition au risque de change sur le franc suisse est le suivant :

(en milliers d'euros)	CHF
Actif circulant	4 252
Passif circulant	7 051

Note 4. Périmètre de consolidation

Société	Pays	Devise	% Intérêt	% Contrôle	Méthode (1) et (2)	% Intérêt	% Contrôle	Méthode (1) et (2)
			31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
Financière Hygie	France	EUR	100	100	Société mère	100	100	Société mère
Sasec Group SAS	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec France	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec RIF	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Latam	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Business	France	EUR	100	100	IG	-	-	NI
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Espagne	Espagne	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100	100	IG	100	100	IG

(1) IG: Intégration globale

(2) NI : Non-intégré

En mai 2023, l'entité Sasec Business est créée afin de porter l'activité B2B dans le domaine de l'activité du textile via l'acquisition d'un fonds de commerce.

Note 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2023 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Frais de R&D	Logiciels	Marque	Droit au bail	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	151	10 565	29 326	857	1 114	919	42 933
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(147)	(8 342)	(13 133)	0	(1 408)	(398)	(23 428)
Valeurs nettes au 31/12/2022	4	2 223	16 193	857	(294)	521	19 504
Acquisitions	-	763	1 011	-	8	65	1 847
Cessions	-	(11)	-	-	-	-	(11)
Ecart de conversion	-	525	43	-	-	25	594
Reclassement	-	41	-	-	-	(41)	-
Valeurs brutes au 31/12/2023	151	11 883	30 381	857	1 122	969	45 362
Amortissements nets	(4)	(941)	-	-	(28)	-	(972)
Reprise sur cession	-	-	-	-	4	-	4
Reclassement	-	(20)	-	-	-	-	(20)
Ecart de conversion	-	(490)	(831)	(0)	-	(25)	(1 347)
Dépréciations cumulées au 31/12/2023	(151)	(9 793)	(13 964)	0	(1 432)	(424)	(25 763)
Valeurs nettes à la clôture	0	2 091	16 416	857	(310)	545	19 600

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31/12/2023 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Agencements et aménagement	Equipements Mobiliers magasins	Installations tech, matériel & outillage	Autres Immobilisations corporelles	Immo. corporelles en cours	Droit d'utilisation de l'actif	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 204	41 118	22 468	12 417	6 200	117	67 493	151 018
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(443)	(37 601)	(20 261)	(11 076)	(5 143)	-	(37 785)	(112 310)
Valeurs nettes au 31/12/2022	762	3 517	2 206	1 341	1 057	117	29 708	38 708
Acquisitions	-	681	358	997	428	312	9 759	12 535
Cessions	-	(1 447)	(2 558)	(1 258)	(2 273)	(216)	(615)	(8 367)
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	1 381	920	-	126	7	1 109	3 542
Changement de méthode	-	-	-	-	16	-	(5 693)	(5 677)
Valeurs brutes au 31/12/2023	1 204	41 734	21 188	12 156	4 497	220	72 053	153 051
Amortissements nets	(9)	(557)	(195)	(715)	(233)	-	(9 824)	(11 533)
Reprise sur cession	-	860	1 541	1 667	1 682	-	-	5 751
Reclassement	-	-	-	-	20	-	-	20
Ecart de conversion	-	(1 287)	(815)	-	(125)	-	(731)	(2 959)
Changement de méthode	-	-	-	-	(8)	-	5 495	5 487
Dépréciations cumulées au 31/12/2023	(452)	(38 585)	(19 730)	(10 125)	(3 807)	0	(42 846)	(115 544)
Valeurs nettes à la clôture	752	3 148	1 458	2 031	690	220	29 207	37 506
Dont immobilisation en crédit-bail	-	-	80	1 242	270	-	-	1 591

Note 7. Autres actifs non courants

Les autres actifs courants se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2023			31/12/2022
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation non consolidés	1 678	(1 483)	195	195
Prêts, cautionnements et autres créances	3 206	(314)	2 892	2 855
Total des autres actifs financiers non courants	4 885	(1 797)	3 087	3 050

Les titres de participation représentent des participations non significatives dans des entreprises et ne sont donc pas consolidés.

Note 8. Stocks et en-cours

Les stocks et en cours au 31/12/2023 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Consommables	Outillage magasins	Equipements magasins	Autres stocks	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 808	352	60	122	2 342
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(34)	-	(9)	-	(44)
Valeurs nettes au 31/12/2022	1 773	352	50	122	2 299
Variation nette de la période	(133)	(99)	(15)	(17)	(264)
Autres Variations	28	10	4	6	48
Valeurs brutes au 31/12/2023	1 703	263	48	111	2 126
Autres Variations	(9)	-	6	-	(4)
Dépréciations cumulées au 31/12/2023	(44)	0	(4)	0	(47)
Valeurs nettes à la clôture	1 660	263	45	111	2 079

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 9. Créances clients et autres actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients - brut	7 641	4 475
Factures à établir	789	174
Dépréciations sur créances clients	(1 476)	(2 094)
Créances clients nettes	6 954	2 555

Les autres actifs courants et les créances d'impôts courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Autres créances d'exploitation	316	508
Créances sociales	151	183
Autres créances diverses	1 091	750
Charges constatées d'avance	764	111
Créances fiscales	4 025	2 896
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	6 347	4 449

Note 10. Trésorerie

A la clôture, la trésorerie se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	4 128	7 163
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 128	7 163

Note 11. Capital social

Au 1^{er} janvier 2023, le capital social de la société Financière Hygie est de 24 141 086 euros, composé de 24 141 086 actions à 1 €.

Au cours de l'exercice 2023, le groupe a procédé à des augmentations de capital détaillées comme suit :

- Le 21 mars 2023 : Augmentation de capital de 560 000 €
- Le 31 juillet 2023 : Augmentation de capital de 15 066 872 € par la conversion de la totalité des obligations existantes à cette date, soit 11 340 000€ ainsi que de créances à hauteur de 3 726 872€
- Le 29 août 2023 : Augmentation de capital de 12 000 000 € par apport en numéraire
- Le 21 décembre 2023 : Augmentation de capital de 505 000€ par apport en numéraire

A l'issue de ces augmentations, le capital social est composé de 52 272 960 actions à 1€ soit un montant de 52 272 958 €.

Note 12. Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés ci-dessous :

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Dettes Obligataires

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Emprunts obligataires - non courant	11 953	3 200	(11 953)	3 200
Emprunts obligataires - courant	-	1 600	-	1 600
ICNE - OCA - non courant	1 091	-	(960)	132
Dettes obligataires convertibles	13 044	4 800	(12 913)	4 932

Dettes auprès d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Changement de méthode	Actualisation	Ecart de conversion	31/12/2023
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 868	-	(659)	(26)	-	44	-	1 226
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	22	1 277	(160)	(67)	6	-	-	1 078
Dettes locative IFRS16 - non courant	21 227	7 826	(501)	(9 145)	(145)	-	186	19 449
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	8	-	(0)	-	-	-	-	7
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	493	135	(98)	26	-	-	-	555
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	1 015	141	(462)	67	5	-	0	768
Dettes locative IFRS 16 - courant	8 775	1 933	(9 773)	9 145	(95)	-	202	10 186
Intérêts courus sur emprunts - courant	21	-	(5)	-	-	-	-	14
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	81	-	-	-	-	-	1	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	37	-	-	5	-	-	-	42
Dettes auprès des établissements de crédits	33 551	11 312	(11 659)	5	(228)	44	389	33 409

Au 31 décembre 2023, l'échéancier des décaissements futurs des dettes obligataires convertibles et des autres dettes financières est le suivant :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	Sans et plus	Total
Emprunts obligataires	1 600	3 200	-	4 800
ICNE - Emprunts obligataires	-	132	-	132
Dettes obligataires convertibles	1 600	3 332	0	4 932

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	-	370	322	280	253	1 226
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	-	331	284	241	222	1 078
Dettes locative IFRS16 - non courant	-	5 985	4 741	3 580	5 143	19 449
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-	7	-	-	-	7
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	555	-	-	-	-	555
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	768	-	-	-	-	768
Dettes locative IFRS 16 - courant	10 186	-	-	-	-	10 186
Intérêts courus sur emprunts - courant	14	-	-	-	-	14
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	81	-	-	-	-	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	42	-	-	-	-	42
Total	13 246	10 025	5 348	4 101	5 618	33 409

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 13. Provisions

Les provisions ci-dessous sont ventilées par nature et par échéances (à moins d'un an et à plus d'un an)

	31/12/2022	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2023
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Provisions pour litiges - non courant	198	-	(15)	-	183
Autres provisions pour risques - non courant	415	42	(308)	-	149
Prov pour passif éventuels - non courant	6 954	-	-	-	6 954
Provisions pour pensions et retraites - non courant	2 783	135	(635)	424	2 707
Total des provisions non courantes	10 349	177	(959)	424	9 992

	31/12/2022	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2023
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Provisions pour litiges - courant	3	-	-	-	3
Autres provisions pour risques - courant	212	-	(215)	3	-
Total provisions courantes	215	0	(215)	3	3

La principale variation concerne les provisions pour pensions et retraites. (cf. Note 3.m. Principes comptables et méthodes d'évaluation. Avantages au personnel).

Note 14. Dettes fournisseurs et autres passifs

Les dettes fournisseurs et autres passifs se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fiscales - non courant	501	300	358
Produits constatés d'avance - non courant	135	135	135
Dettes sociales - non courant	164	126	194
Total Autres passifs non courants	799	562	687

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fournisseurs	11 083	9 475	11 516
<i>dont Factures non parvenues</i>	<i>4 460</i>	<i>4 188</i>	<i>4 067</i>
Clients - Avances et acomptes reçus	51	47	49
Dettes sociales - courant	6 207	6 137	7 227
Credit Cash	767	715	650
Autres dettes - courant	1 407	675	695
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	2 158	1 765	1 486
Clients - Avoirs et RRR	420	11	-
Comptes courants groupe passifs - courant	0	89	68
Dettes d'impôts courants	4 123	3 535	2 666
Total Autres passifs courants	15 134	12 974	12 842

Les encours de l'ensemble des créanciers ayant choisi une option longue concernant l'exécution du plan d'apurement ont fait l'objet d'une actualisation (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 15. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont composés de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Consommables	(3 270)	(3 946)	(2 994)
Fluides (eau, électricité, gaz)	(7 021)	(4 865)	(2 930)
Locations et charges locatives	(1 798)	(2 115)	(2 109)
Personnel intérimaire	(80)	(193)	(243)
Dépenses de Marketing	(848)	(655)	(592)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 226)	(1 683)	(1 726)
Autres charges externes	(6 192)	(5 395)	(4 775)
Total autres achats et charges externes	(20 435)	(18 853)	(15 369)

Note 16. Charges de personnel

Au 31 décembre 2023, les charges de personnel se composent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et traitements	(32 250)	(33 118)	(28 082)
Charges sociales	(7 602)	(7 251)	(6 519)
Bonus	(2 319)	(1 880)	(1 690)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	451	354	1 401
Total	(41 720)	(41 894)	(34 890)

En équivalents temps plein, le nombre d'employés à la clôture 2023 est de 1 013 contre 1 103 en 2022.

Note 17. Produits et charges courants

Les produits et charges courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Autre produits d'exploitation courante	1 000	1 736	1 658
Production immobilisée	533	349	237
Subventions d'exploitation	-	-	267
Autres produits	153	1 913	2 469
Transferts de charges d'exploitation	16	11	6
Rep./dép. des créances (actif circulant)	377	1 341	371
Total autres produits courants	2 080	5 348	5 008
Autres charges	(23)	(97)	(243)
Pertes sur créances irrécouvrables	(238)	(59)	(35)
Litiges magasins	(284)	(331)	(316)
Dot./dép. des actifs circulants	(191)	(1 536)	(503)
Total autres charges courantes	(736)	(2 023)	(1 097)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Cessions de titres consolidés	387	387	(1 870)
Cessions d'immobilisations incorporelles	(142)	169	(589)
Cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles	(230)	(1 028)	(83)
Cessions d'autres éléments d'actifs	-	-	(231)
Autres produits opérationnels	166	1 128	22 242
Autres charges opérationnelles	(3 880)	(1 756)	(5 095)
Charges et produits sur ex. antérieurs	(7)	63	29
Dotations nettes except. (sur actif circulant)	-	-	(35)
Dotations nettes except. pour risques et charges	281	232	(221)
Dotations nettes except. pour impairment test	-	-	1 788
Total	(3 424)	(805)	15 933

Note 19. Coût de l'endettement

Le coût de l'endettement financier net se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'intérêts sur emprunt	(68)	(64)	(26)
Intérêts - IFRS16	(716)	(771)	(694)
Intérêts OC	(1 314)	(1 474)	(1 047)
Intérêts payés sur C/C	(2)	-	(14)
Autres intérêts	(58)	(65)	(137)
Coût de l'endettement financier brut	(2 158)	(2 374)	(1 918)

Le coût de l'endettement est désormais essentiellement composé :

- des intérêts des obligations convertibles en actions, capitalisables à la date anniversaire de chaque tirage. Ces obligations sont rémunérées au taux fixe de 15%.
- Des intérêts liés à la dette locative IFRS 16.

Note 20. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Gains de change	2 187	573	1 020
Gains de change - Non réalisés	-	-	47
Autres produits financiers	3	6	4
Produits d'actualisation	-	-	1 287
Rep./ provisions financières	10	-	-
Rep./dép. des actifs financiers	-	96	-
Total autres produits financiers	2 200	675	2 359
Pertes de change	(2 178)	(145)	(458)
Autres charges financières	(90)	(53)	(38)
Charge d'actualisation	(231)	(190)	-
Total autres charges financières	(2 500)	(388)	(496)
Total	(300)	287	1 863

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Sur l'exercice, la principale variation, hors effet pertes et gains de change, concerne l'écriture d'actualisation du passif généré dans le cadre des procédures collectives françaises (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

Note 21. Impôts

- Charge nette d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Charge d'impôt exigible	(282)	(190)	(204)
Charge d'impôt différé	(423)	(72)	1 627
Total	(705)	(262)	1 423

L'impôt exigible correspond pour l'essentiel à la CVAE des filiales françaises.

- Impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Différences temporaires	348	8	(71)
Impôts différés sur retraitements	102	70	(83)
Dépréciation IDA	(27)	(6)	(1 474)
Impôt différé net	423	72	(1 627)

- Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé avant écart d'acquisition	(6 336)	(6 253)	10 152
Impôts comptabilisés	(705)	(262)	1 423
Résultat consolidé avant impôt et amortissement écart d'acquisition	(5 631)	(5 991)	8 729
Taux d'impôt constaté	-12,52%	-4,37%	-16,30%
Taux de droit commun	25,83%	25,83%	25,83%
Charge théorique d'impôt (B)	1 454	1 547	(2 255)
Ecart à expliquer	(2 159)	(1 809)	3 678
Ecart permanent	270	147	225
Retraitements conso sans ID	69	(275)	2 868
Impôts différés de l'exercice non reconnus	408	(63)	174
Utilisation déficits reportables non reconnus	1 341	1 970	(5 111)
Dépréciation IDA	42	(6)	(1 474)
Autres (dont écart de taux)	28	37	(360)
Total impôts	2 159	1 810	(3 677)

Le montant du report déficitaire (non reconnu) du Groupe d'intégration fiscale française s'élève 70 320 k€ à la clôture de l'exercice contre 69 459 k€ à la clôture de l'exercice précédent.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

- Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Impôts différés actifs à l'ouverture	1 456	2 153	1 456
Impôts différés passifs à l'ouverture	2 466	2 480	3 135
Impôts différés nets à l'ouverture	1 010	327	1 679
Charge / Produits de l'exercice	(423)	(72)	1 627
Autres variations	18	(611)	(276)
Impôts différés nets à la clôture	1 415	1 010	328
Dont Impôts différés actifs	1 365	1 456	2 153
Dont Impôts différés passifs	2 780	2 466	2 480

Les autres variations de la période correspondent pour l'essentiel à l'impact des impôts différés sur les engagements envers le personnel.

Note 22. Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires réparti par zones géographiques :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Argentine	-	-	-
France	42 880	37 373	29 500
Suisse	19 162	20 873	15 909
Espagne	5 553	5 090	3 929
Luxembourg	7 314	6 160	4 990
Portugal	4 742	4 049	3 028
Total Chiffre d'Affaires	79 651	73 544	57 357

- Chiffre d'affaires réparti par type d'activités :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
B2C Revenues	67 052	62 866	48 886
B2B revenues	8 693	6 593	5 055
B2B2C revenues	223	322	262
Franchise	2 048	2 164	1 930
Logistique	1 635	1 599	1 223
Total Chiffre d'Affaires	79 651	73 544	57 357

Note 23. Informations relatives aux parties liées

- Identités des parties liées

Les conventions passées entre la Société Financière Hygie et ses sociétés affiliées sont une convention de gestion de trésorerie, une convention de prestation de services aux termes de laquelle la société fournit notamment des prestations de direction générale,

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

de positionnement marketing (marques, concepts, communication...), de coordination techniques (achats, investissement, optimisation du parc...), d'organisation administratives, financières, et une convention d'intégration fiscale.

- Transactions avec les dirigeants

Le management du Groupe ne détient aucune participation dans les sociétés du groupe.

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

L'information sur les rémunérations reçues des membres des organes de direction de l'entreprise consolidante au titre de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

- Relations avec d'autres parties liées :

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions avec les autres parties liées.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 24. Engagements hors bilan

- **Engagements reçus**

Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Aucune option n'a été levée au cours de l'exercice.

- **Engagements donnés**

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Dans le cadre de deux contrats de locations gérance signés par sa filiale 5àsec RIF par un même co-contractant, 5àsec Group s'est engagé, en cas de résiliation de l'un ou des deux contrats, aux torts exclusifs de la société 5àsec RIF, à rembourser, sous certaines conditions, l'intégralité des dépôts de garantie versés dans le cadre de chacun des contrats.

Note 25. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de leurs travaux au cours de l'exercice s'élève à 293 k€.

FINANCIERE HYGIE

Société par actions simplifiée

20 Rue du Sentier

75002 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Jean LEBIT
18 Rue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

FINANCIERE HYGIE

Société par actions simplifiée

20 Rue du Sentier

75002 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés de la société FINANCIERE HYGIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINANCIERE HYGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note « i. Test de valeur des actifs » de la « Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les modalités de mise en œuvre et les conclusions des tests de valeur des UGT, établies sur la base des pays.

Nos travaux ont consisté à examiner la méthodologie mise en œuvre, à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues, à procéder aux contrôles arithmétiques nécessaires et à vérifier que la note de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport du président sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Sarcelles et Paris-La-Défense, le 28 novembre 2024

Les commissaires aux comptes

Jean LEBIT



Deloitte & Associés



PIMONT Benoît

COMPTES CONSOLIDÉS FINANCIÈRE HYGIE

Exercice clos le 31 décembre 2023



INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

1.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE-----	3
2.	COMPTE DE RESULTAT -----	4
3.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES-----	5
4.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE -----	6
5.	NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES-----	7
Note 1.	Informations générales-----	7
Note 2.	Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture -----	7
Note 3.	Principes comptables et méthodes d'évaluation-----	8
Note 4.	Périmètre de consolidation-----	18
Note 5.	Immobilisations incorporelles -----	18
Note 6.	Immobilisations corporelles -----	19
Note 7.	Autres actifs non courants -----	19
Note 8.	Stocks et en-cours -----	19
Note 9.	Créances clients et autres actifs courants-----	20
Note 10.	Trésorerie-----	20
Note 11.	Capital social-----	20
Note 12.	Passifs financiers-----	20
Note 13.	Provisions-----	22
Note 14.	Dettes fournisseurs et autres passifs -----	22
Note 15.	Autres achats et charges externes -----	23
Note 16.	Charges de personnel -----	23
Note 17.	Produits et charges courants -----	23
Note 18.	Autres produits et charges opérationnels-----	24
Note 19.	Coût de l'endettement -----	24
Note 20.	Autres produits et charges financières-----	24
Note 21.	Impôts-----	25
Note 22.	Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires-----	26
Note 23.	Informations relatives aux parties liées -----	26
Note 24.	Engagements hors bilan-----	28
Note 25.	Honoraires CAC -----	28

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition	31 519	17 498	17 762
Immobilisations incorporelles	19 600	19 504	20 142
Immobilisations corporelles	37 506	38 708	40 551
Autres actifs non courants	3 087	3 050	2 342
Impôts différés	1 365	1 456	2 153
Total actifs non courants	93 077	80 217	82 949
Actifs courants			
Stocks	2 079	2 299	1 771
Créances Clients	6 954	2 555	3 230
Autres actifs courants	2 322	1 553	2 311
Créances d'impôts courants	4 025	2 896	1 800
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 128	7 162	9 658
Total actifs courants	19 507	16 464	18 770
TOTAL ACTIFS	112 584	96 682	101 719
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres			
Capital	52 273	24 141	22 361
Réserves consolidées	(11 484)	(3 844)	(15 544)
Résultat	(6 336)	(6 253)	10 152
Capitaux propres - part du groupe	34 453	14 045	16 969
Intérêts minoritaires	0	0	0
Total capitaux propres	34 453	14 045	16 969
Passifs non courants			
Passifs financiers non courants	25 091	36 168	34 791
Avantages au personnel - part non courante	2 707	2 783	6 040
Provisions - part non courante	7 285	7 566	7 765
Impôts différés passifs	2 780	2 466	2 480
Autres passifs non courants	799	562	687
Total passifs non courants	38 662	49 545	51 764
Passifs courants			
Passifs financiers courants	13 249	10 427	8 588
Provisions - part courante	3	215	40
Dettes fournisseurs	11 083	9 475	11 516
Dettes d'impôts courants	4 123	3 535	2 666
Autres passifs courants	11 011	9 439	10 176
Total passifs courants	39 469	33 092	32 986
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	112 584	96 682	101 719

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

2.COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	22	79 651	73 544	57 357
Achats consommés		(5 254)	(5 090)	(4 259)
Autres achats et charges externes	15	(20 435)	(18 853)	(15 369)
Charges de personnel	16	(41 720)	(41 894)	(34 890)
Impôts et taxes		(441)	(372)	(345)
Autres produits de l'activité courante	17	2 080	5 348	5 008
Autres charges de l'activité courante	17	(736)	(2 023)	(1 097)
EBITDA		13 146	10 659	6 406
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations		(12 895)	(13 758)	(13 555)
Résultat opérationnel courant		251	(3 099)	(7 150)
Autres produits et charges opérationnels	18	(3 424)	(805)	15 933
Résultat opérationnel		(3 173)	(3 904)	8 783
Coût de l'endettement financier net	19	(2 158)	(2 374)	(1 918)
Autres produits et charges financiers	20	(300)	287	1 863
Résultat avant impôt		(5 631)	(5 991)	8 728
Impôts courant et différés	21	(705)	(262)	1 423
Résultat net		(6 336)	(6 253)	10 151
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Résultat net - Part du groupe		(6 336)	(6 253)	10 151

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/12/2020	17 711	(16 080)	(1 096)	1 226	1 761	0	1 761
Résultat net de la période		10 152	-	-	10 152	-	10 152
Affectation résultat 2020	-	16 080	-	(16 080)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(753)	-	(753)	-	(753)
Augmentation de capital	4 650	-	-	-	4 650	-	4 650
Reclassement	-	-	-	31	31	-	31
OCI (*)	-	-	-	1 040	1 040	-	1 040
Restructuration	-	-	-	87	87	-	87
Sortie de périmètre	-	-	1 117	(1 117)	-	-	-
31/12/2021	22 361	10 152	(732)	(14 812)	16 969	0	16 969
Résultat net de la période		(6 253)	-	-	(6 253)	-	(6 253)
Affectation résultat 2021	-	(10 152)	-	10 152	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(836)	(1)	(837)	-	(837)
Augmentation de capital	1 780	-	-	-	1 780	-	1 780
Reclassement	-	-	-	25	25	-	25
OCI (*)	-	-	-	2 361	2 361	-	2 361
31/12/2022	24 141	(6 253)	(1 567)	(2 276)	14 045	0	14 045
Résultat net de la période		(6 336)	-	-	(6 336)	-	(6 336)
Affectation résultat 2022	-	6 253	-	(6 253)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(1 174)	(0)	(1 174)	-	(1 174)
Augmentation de capital	28 132	-	-	-	28 132	-	28 132
Reclassement	-	-	-	(11)	(11)	-	(11)
OCI (*)	-	-	-	(246)	(246)	-	(246)
Autres variations	-	-	-	44	44	-	44
31/12/2023	52 273	(6 336)	(2 741)	(8 742)	34 453	0	34 453

(*) La variation des OCI est principalement impactée par la variation des écarts actuariels sur les provisions retraites.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	(6 336)	(6 253)	10 152
Elimination des profits / pertes sur actualisation	231	190	(1 287)
Elimination des amortissements et provisions	10 994	12 131	12 118
Elimination des plus ou moins values de cession	(81)	1 103	3 877
Elimination de la charge ou produits d'impôts	705	262	(1 423)
Elimination du coût de l'endettement financier net	2 158	2 374	1 918
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 216)	(2 165)	(13 136)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	5 455	7 642	12 219
Incidence des variations de périmètre	-	-	(92)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(18 055)	(2 219)	(1 942)
Variation des prêts et avances consentis	(49)	(487)	(921)
Subventions d'investissements reçues	-	-	-
Cession d'immobilisations	2 704	210	107
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENT	(15 400)	(2 496)	(2 848)
Augmentations (réductions) de capital	28 133	1 780	4 650
Emissions d'emprunts	619	3 984	7 877
Remboursements d'emprunts	(18 807)	(11 396)	(18 393)
Intérêts financiers nets versés	(3 122)	(2 137)	(834)
Autres flux liés aux opérations de financement	-	5	-
FLUX D'ACTIVITE LIES AUX FINANCEMENTS	6 823	(7 764)	(6 700)
Incidence de la variation des taux de change	87	122	59
VARIATION DE LA TRESORERIE	(3 035)	(2 496)	2 730
Trésorerie d'ouverture	7 162	9 658	6 928
Trésorerie de clôture	4 128	7 162	9 658
VARIATION DE LA TRESORERIE	(3 034)	(2 496)	2 730

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

La Société Financière Hygie (« la société ») a été immatriculée le 26 juillet 2017 et a démarré son activité le 17 octobre 2017. La Société a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2018 (exercice de 14 mois). Cette Société est de droit français et est domiciliée 20, rue du Sentier 75002 PARIS.

L'objet de la Société en tant qu'entité de tête du Groupe (« le Groupe » ou le « Groupe 5àsec ») est de prendre des participations dans les différentes sociétés filiales et de mettre en place le financement de leur activité. Elle détient notamment le rôle d'interlocuteur principal des partenaires financiers.

Les comptes consolidés présentés sont établis en euro et constitue la devise de référence de la société.
Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Le Groupe 5àsec constitué de Financière Hygie et ses filiales présente son reporting selon trois activités principales : les magasins « Corporate », la franchise et la logistique.

L'activité franchise regroupe à la fois les franchises locales et internationales.

Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

a. Faits marquants de l'exercice

▪ Activité

Une nouvelle filiale Française a été créée en mai 2023 la société 5àsec Business, société dont le groupe détient 100 %, en vue de l'acquisition du fonds de commerce B2B, de la société ENDERED. L'achat a été réalisée à effet au 1er septembre 2023.

Cette acquisition va permettre au groupe de développer l'activité B2B dans le domaine de l'entretien du textile et de développer l'activité des autres filiales qui sont sous-traitantes de l'exécution des prestations de services en matière B2B.

L'acquisition du fonds de commerce a été financé par notre société au moyen des fonds apportés par nos actionnaires en juillet et août 2023

▪ Financement :

La société a procédé au cours de l'exercice à la conversion en actions de l'intégralité des 11 952 881 obligations convertibles à l'ouverture ainsi qu'à l'émission de 4.800.000 obligations convertibles en actions au prix de 4.800.000 €.

Les obligations émises ont toutes été intégralement souscrites et libérées.

A l'issue de ces opérations, la société n'a plus qu'un emprunt obligataire de 4.800.000 € au lieu de 11.952.881 à la clôture précédente, ses charges financières vont donc diminuer.

▪ Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Le 28 avril 2020, les sociétés françaises ont été placées en procédures collectives de sauvegarde ou de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

A la clôture, et sous réserve des contestations en cours, le total des dividendes pour les créanciers ayant choisi l'option longue, soit un paiement échelonné de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan restant à payer sur 6 ans s'élève à 3 231 k€.

b. Evénements postérieurs à la clôture

▪ Activité

Les activités BtoB du groupe ont été transférés à la société 5àsec Business, qui a acquis les fonds BtoB des sociétés 5àsec France et 5àsec RIF, à effet au 1^{er} avril et 1^{er} mai 2024.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2023 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2023 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2022 établi selon le même référentiel.

Les textes adoptés par l'Union Européenne sont publiés au Journal officiel de l'Union européenne. Au 31 décembre 2023, les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

b. Evolution du référentiel comptable

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2022.

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2023 :

- Amendement à IAS 1 – Informations à fournir sur les méthodes comptables significatives ;
- Amendement à IAS 8 – Définition d'une estimation comptable ;
- Amendement à IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction ;
- Amendement à IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Règles modèle Pilier 2

Ces amendements sont sans impact significatif pour le Groupe.

Normes et interprétations publiées, applicables au Groupe, dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2023 :

- Amendement à IAS 1 – Classement courant/non courant des passifs. Passifs non courants assortis de clauses d'exigibilité anticipée (covenants) ;
- Amendement à IAS 7 et IFRS 7 – Accords de financement des fournisseurs ;
- Amendement à IFRS 16 – Passif de location dans le cadre d'une cession-bail.

Ces amendements sont en cours d'analyse

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Autres normes et interprétations essentielles, publiées par l'IASB, approuvées par l'Union Européenne en 2023 ou non encore approuvées par l'Union Européenne :

- Amendement à IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères

c. Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant. Les passifs constitutifs du plan d'apurement des sociétés françaises placées en plan de redressement par continuation sont classés en non courant pour les dividendes à verser au-delà du 31 décembre 2023.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

d. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les participations concernent les sociétés dans lesquels le Groupe a de l'influence, mais pas de contrôle significatif sur les politiques opérationnelles ou financières.

Les états financiers consolidés présentent ces participations au bilan, pour leur valeur d'acquisition, pouvant éventuellement donner lieu à dépréciation selon les informations disponibles.

Le choix des méthodes de consolidation répond à la définition de contrôle exprimée par les normes.

e. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les entités en devise étrangère, sont converties en euros (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) au taux de la parité ci-dessous pour 1 Euro.

	<i>Taux de clôture 2023.12</i>	<i>Taux moyen 2023.12</i>	<i>Taux de clôture 2022.12</i>	<i>Taux moyen 2022.12</i>
Franc suisse	0,9260	0,9717	0,9847	1,0052
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Les bilans des filiales exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change de clôture, alors que le taux moyen est utilisé pour la conversion des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie. Dans le cas de variations significatives des cours de change ou celui d'économies hyper-inflationnistes, les états financiers de ces filiales sont convertis au

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

taux de clôture. Les gains ou pertes de change, réalisés ou latents, sont isolés de manière spécifique dans les fonds propres. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts en résultant sont enregistrés en compte de résultat.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement nécessaire sur la valeur des actifs et passifs liés à cette acquisition sont convertis en euro au taux de clôture.

f. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de :

1. Prestations de services, le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque le service est rendu au client,
2. Livraisons de biens, le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du transfert de propriété du bien au client.

g. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition (goodwill) dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si les informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Test de valeur des actifs". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises est inférieur à la part d'intérêt acquise dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé directement en résultat de la période de l'acquisition, en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* ne peut pas être reprise lors d'une période ultérieure.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

h. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont comptabilisés à leur coût d'achat soumis à un amortissement le cas échéant

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat sur une base linéaire couvrant la durée de vie estimée de l'immobilisation. Les terrains ne sont pas amortis. Le Groupe préconise dans ses filiales l'utilisation de durée proches des durées de vie suivantes :

a) Constructions	30 ans
b) Agencements et aménagements	5-15 ans
c) Equipements / Mobilier magasins	5-15 ans

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

- d) Installations tech, matériel & outillage 5 ans
- e) Autres immobilisations corporelles 5 ans

i. Test de valeur des actifs

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués.

Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, c'est-à-dire au montant qui serait recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, ne peut être reprise en raison d'une augmentation de sa valeur recouvrable.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont regroupés avec d'autres actifs et passifs au sein d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), ou Groupe d'UGT. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La segmentation du Groupe en UGT a été établie sur la base des pays, chacune d'elles regroupant les entités juridiques qui y opèrent. En conséquence, les écarts d'acquisition ont systématiquement été affectés aux pays.

Détermination de la valeur recouvrable :

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable et en la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

Pour rappel, conformément à la réglementation IFRS (IAS 10.10 IAS 10.21 IAS 1.125), les montants comptabilisés au 31 décembre 2019 ne devant pas être ajustés sauf en cas de continuité d'exploitation définitivement compromise, l'évaluation des actifs et des passifs devait refléter uniquement les conditions qui existaient à la date du 31 décembre 2019, sans tenir compte de l'épidémie de Covid-19.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur recouvrable étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimées à partir du Business Plan 2022- 2025 établi par la direction du Groupe, validé par l'Actionnaire en octobre 2021. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

	Suisse	Espagne	France	DCI	Luxembourg	Portugal
WACC	12,3%	13,7%	13,0%	12,3%	12,8%	14,9%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	1,7%	1,6%	1,0%	1,8%	2,0%

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Analyse de sensibilité des tests de dépréciation :

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

		Taux d'actualisation						
		-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
Taux de croissance	-0,10%	127,879	120,922	114,647	108,957	103,776	99,039	94,691
	-0,05%	128,403	121,385	115,058	109,325	104,106	99,336	94,959
	0,00%	128,932	121,853	115,473	109,696	104,438	99,635	95,230
	+0,05%	129,467	122,325	115,893	110,070	104,774	99,937	95,503
	+0,10%	130,008	122,803	116,317	110,448	105,113	100,242	95,778

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dépréciation aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

		Taux d'actualisation						
		-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
Taux de croissance	-0,10%	18,184	11,227	4,951	(0,738)	(5,919)	(10,657)	(15,005)
	-0,05%	18,707	11,690	5,362	(0,371)	(5,590)	(10,360)	(14,736)
	0,00%	19,236	12,157	5,778	-	(5,257)	(10,060)	(14,466)
	+0,05%	19,771	12,630	6,197	0,374	(4,922)	(9,758)	(14,193)
	+0,10%	20,312	13,107	6,621	0,752	(4,583)	(9,454)	(13,918)

Répartition des écarts d'acquisition par UGT à la clôture :

(en milliers d'euros)	Suisse	Espagne	France	Luxembourg	Portugal	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	4 830	37	16 896	1 656	1 090	24 509
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(5 351)	-	(1 660)	-	-	(7 010)
Valeurs nettes au 31/12/2022	(521)	37	15 236	1 656	1 090	17 498
Restructuration	-	-	14 202	-	175	14 377
Valeurs brutes au 31/12/2023	4 830	37	31 097	1 656	1 265	38 885
Ecart de conversion	(357)	-	-	-	-	(357)
Dépréciations cumulées au 31/12/2023	(5 707)	0	(1 660)	0	0	(7 367)
Valeurs nettes au 31/12/2023	(877)	37	29 438	1 656	1 265	31 519

j. Contrats de location et application de la norme IFRS 16

Méthodologie

Les actifs pris en location correspondent majoritairement à des actifs immobiliers, des contrats de location de véhicules et plus accessoirement à des contrats de prestations informatiques.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les contrats de location (hors exemptions prévues par la norme IFRS 16) sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'un engagement locatif correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Au compte de résultat, la norme prévoit de comptabiliser une charge d'amortissements en résultat opérationnel et une charge d'intérêts en résultat financier.

Le montant de l'engagement locatif correspond à la valeur actualisée des loyers à payer, ajusté si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur sur la durée contractuelle. Cet engagement locatif est ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le montant du droit d'utilisation de l'actif correspond au montant de l'engagement locatif. Cet actif est ensuite amorti linéairement sur la durée de location retenue pour évaluer l'engagement locatif.

La valeur de l'actif est susceptible d'être ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux. Ainsi en cas de sortie avant la fin de la durée IFRS 16, l'impact de la sortie du droit d'utilisation et de l'engagement locatif sera enregistré en résultat non courant.

Les contrats de location conclus entre filiales du Groupe ne sont pas retraités. Les charges et produits liés sont éliminés au titre des opérations intragroupes.

Les contrats de location relatifs de courte durée (inférieure à 12 mois) ou concernant des biens de faible valeur sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes.

Certains baux immobiliers sont en tacite reconduction (le preneur peut sortir dans un délai de maximum 1 an). Pour les baux dont le Groupe estime raisonnablement qu'il n'exercera pas sa faculté à quitter les lieux, nous avons opté pour une prolongation de la durée du bail d'une durée de 3 ans à compter de la date de transition.

La part variable des loyers qui est fonction du chiffre d'affaires du magasin est comptabilisée en charge et n'est pas prise en compte dans la détermination de la valeur de la dette et de l'actif.

Détermination du taux d'emprunt marginal

Le taux utilisé pour l'actualisation des loyers est soit le taux implicite du contrat si celui-ci est facilement déterminable, soit le taux d'emprunt marginal du preneur.

Ce dernier est déterminé en appliquant un spread à une base des taux sans risque du pays de rattachement du contrat de location. La table de taux ainsi que le spread sont mis à jour chaque année.

k. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au minimum du coût d'achat et de la valeur nette réalisable. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans le cadre de transactions ordinaires, duquel sont retranchés les coûts estimés de distribution.

La valorisation des stocks est basée sur le principe du "First-In, First-Out" et intègre les frais d'acquisition et de transport de ces biens.

Les dépréciations de stocks sont calculées en appliquant, par famille de produits invendus, un taux de dépréciation fonction de l'écoulement des articles et leur dernière date de vente. Les taux de dépréciation sont revus périodiquement.

l. Impôts

L'impôt sur le résultat portant sur le profit ou la perte de la période comprend les impôts courants et différés. L'impôt sur le résultat est constaté dans le compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne des éléments directement passés en fonds propres,

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

auquel cas il est constaté en fonds propres.

L'impôt courant est l'impôt attendu sur le revenu imposable de l'exercice, utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture, ainsi que d'éventuels ajustements sur l'impôt dû au titre des exercices précédents.

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas prises en compte dans ce calcul : Ecart d'évaluation non fiscalement déductible et différences liées à des investissements dans des filiales dans la mesure où elles ne seront probablement pas récupérables dans le futur.

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés est basé sur la méthode attendue pour leur réalisation, en utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnu nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

m. Disponibilités

Les disponibilités regroupent les comptes bancaires et les dépôts.

n. Avantages du personnel

- Participation des salariés

Les avantages liés à une éventuelle participation des salariés sont comptabilisés en charges de la période dans le résultat d'exploitation.

- Indemnités de départ à la retraite

Ce point concerne les filiales en France et en Suisse.

La comptabilisation des engagements est résumée ci-après :

	31/12/2022	Variation de l'exercice	31/12/2023	dont France	dont Suisse
Actifs non courants (impôts différés actif)	678	(4)	674	286	388
Total actifs non courants	678	(4)	674	286	388
Réserves consolidées	(2 498)	(1 077)	(3 104)	(897)	(2 207)
Résultat	470	1 139	1 139	137	1 002
Capitaux propres - part du groupe	(2 028)	62	(1 965)	(760)	(1 206)
Avantages au personnel - part non courante	2 700	(66)	2 634	1 040	1 594
Impôts différés passif	6	-	6	6	-
Total passifs non courants	678	(4)	674	286	388

La méthode d'évaluation préconisée par l'IFRIC dans son avis de 04 2021 a été validée par l'IASB en mai 2021. La nouvelle méthode concerne les régimes dont les droits sont aléatoires (conditionnés par la présence dans l'entreprise au moment du départ à la

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

retraite), dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté.

- Selon la méthode précédente (applicable en normes françaises) : les droits sont réparties linéairement sur l'ensemble de la carrière du salarié dans l'entreprise,
- Aux termes de la nouvelle méthode : les droits sont répartis sur les dernières années de carrière qui ont donné lieu à l'attribution de droits

Concernant la France :

L'obligation nette du Groupe en termes de départ à la retraite est calculée comme suit :

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 2.1% des salaires (vs 2.2 % en 2022) et un taux d'actualisation de 3.2 % (vs 3,4 % en 2022).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2017-2019 par sexe).

Concernant la Suisse :

La première provision pour les risques liés aux indemnités de retraites a eu lieu lors de l'exercice 2012. Cette position a été prise après la requalification du système de retraite suisse en tant que régime à prestations définies.

La méthode d'évaluation de l'obligation est la « méthode des unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les prestations dues selon le plan de prévoyance sont projetées dans le futur, attribuées au prorata des années de service, puis actualisées à la date de l'évaluation.

Sont évaluées les prestations de la Fondation prévues en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Sont également intégrées dans l'évaluation les prestations minimales prévues par la loi. Selon IAS19, toute obligation implicite découlant du plan de prestations dont le financement doit effectivement être assumé par la Société et doit également être évaluée.

A ce sujet :

- Il n'existe aucune obligation implicite d'adapter les rentes en cours.
- Il a été tenu compte d'une obligation implicite de créditer des intérêts futurs sur les obligations à un certain taux.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont:

	31.12.2023	31.12.2022
Taux d'actualisation	1,52%	2,24%
Taux d'augmentation des salaires	1,5%	1,5%
Taux d'augmentation des rentes	0,00%	0,00%
Table de mortalité	LPP2020G	LPP2020G
Proportion des versements en capital	50,00%	50,00%
Age de la retraite (femmes/hommes)	64/65	64/65
Probabilité de sortie	LPP15 Alt	LPP2020
Proportion d'invalidité	LPP2020G	LPP2020

o. Capital

Dividendes :

Les dividendes sont reconnus comme une dette dès l'affectation du résultat des sociétés distributrices.

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

p. Emprunts porteurs d'intérêts

Les emprunts porteurs d'intérêts sont reconnus à leur valeur nominale.

Les intérêts payés (Cash) ou capitalisés (PIK) sont comptabilisés en charges (ou provisionnés) sur l'exercice auquel ils se rattachent.

Les frais d'émission d'emprunts directement attribuables lors de l'émission d'un passif financier sont déduits de la juste valeur initiale du passif concerné puis étalés sur la durée de vie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différents emprunts souscrits par la Société sont détaillés en note 2.b Financement.

q. Provisions

Une provision est constatée dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé, et s'il est probable que cette obligation résultera en une charge. Si l'impact est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus avec un taux d'actualisation (avant impôt) reflétant les estimations du marché sur le coût de l'argent et, lorsque nécessaire, les risques spécifiques à cette obligation.

r. Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises

Dans le cadre de l'exécution du plan d'apurement des passifs issus des procédures collectives des sociétés françaises (Cf. note 2.A Faits marquants de l'exercice) et compte- tenu de l'extension du délai de paiement consentie par l'ensemble des créanciers ayant choisi l'option longue (rallongement sur 7 ans), les dispositions d'IFRS 9 sur les instruments financiers ont été appliquées.

Celle-ci entraîne la décomptabilisation des dettes fournisseurs concernées et la comptabilisation de nouvelles dettes reflétant l'échéancier rééchelonné. Ces nouvelles dettes ont été initialement comptabilisées pour leur juste valeur puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). La différence entre la valeur comptable des dettes fournisseurs avant modification et la juste valeur des nouvelles dettes a été constatée en résultat net (financier).

Compte-tenu de l'absence de méthode comptable prévue spécifiquement dans les normes et interprétations de l'IASB pour les dettes fiscales et sociales, le Groupe a retenu un traitement similaire à celui appliqué aux dettes fournisseurs

Le taux d'intérêt effectif a été déterminé sur la base du coût moyen pondéré de l'endettement de la maison mère.

s. Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice .

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la continuité d'exploitation,

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

- la valorisation des Goodwill,
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- les actifs d'impôts différés
- la valorisation des engagements de retraite

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

t. Gestion des risques et instruments financiers

Dans le cadre de ses activités usuelles, le Groupe est exposé aux risques de crédit, de change et de taux.

1. Risque de crédit

Le management a une politique en place permettant d'estimer le risque de crédit. Des évaluations de risque sont faites sur les demandes de crédit dépassant le plafond fixé.

A la date de clôture, aucune concentration significative de risque n'a été identifiée. Le niveau de risque maximal est constitué de la valeur nette de chaque créance du bilan.

2. Risque de taux

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des différents modes de valorisation utilisés et s'appuie sur cette classification en conformité avec les normes comptables internationales pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date d'entrée :

- *Catégorie de niveau 1*

Instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif.

- *Catégorie de niveau 2*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables

- *Catégorie de niveau 3*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

3. Risque de change

Le Groupe subit un risque de change dans le cadre des ventes, achats et emprunts, dont certains sont libellés en devises étrangères. La devise présentant le risque le plus significatif, du fait des montants en jeu, est le franc suisse.

Le Groupe a comme politique de ne pas couvrir le risque de change sur les créances, dettes et emprunts libellés dans des monnaies étrangères.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

L'exposition au risque de change sur le franc suisse est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	CHF
Actif circulant	4 252
Passif circulant	7 051

Note 4. Périmètre de consolidation

Société	Pays	Devise	% Intérêt	% Contrôle	Méthode (1) et (2)	% Intérêt	% Contrôle	Méthode (1) et (2)
			31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
Financière Hygie	France	EUR	100	100	Société mère	100	100	Société mère
Sasec Group SAS	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec France	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec RIF	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Latam	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Business	France	EUR	100	100	IG	-	-	NI
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Espagne	Espagne	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100	100	IG	100	100	IG

(1) IG: Intégration globale

(2) NI : Non-intégré

En mai 2023, l'entité Sasec Business est créée afin de porter l'activité B2B dans le domaine de l'activité du textile via l'acquisition d'un fonds de commerce.

Note 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2023 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Frais de R&D	Logiciels	Marque	Droit au bail	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	151	10 565	29 326	857	1 114	919	42 933
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(147)	(8 342)	(13 133)	0	(1 408)	(398)	(23 428)
Valeurs nettes au 31/12/2022	4	2 223	16 193	857	(294)	521	19 504
Acquisitions	-	763	1 011	-	8	65	1 847
Cessions	-	(11)	-	-	-	-	(11)
Ecart de conversion	-	525	43	-	-	25	594
Reclassement	-	41	-	-	-	(41)	-
Valeurs brutes au 31/12/2023	151	11 883	30 381	857	1 122	969	45 362
Amortissements nets	(4)	(941)	-	-	(28)	-	(972)
Reprise sur cession	-	-	-	-	4	-	4
Reclassement	-	(20)	-	-	-	-	(20)
Ecart de conversion	-	(490)	(831)	(0)	-	(25)	(1 347)
Dépréciations cumulées au 31/12/2023	(151)	(9 793)	(13 964)	0	(1 432)	(424)	(25 763)
Valeurs nettes à la clôture	0	2 091	16 416	857	(310)	545	19 600

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31/12/2023 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Agencements et aménagements	Equipements Mobiliers magasins	Installations tech, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Immo. corporelles en cours	Droit d'utilisation de l'actif	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 204	41 118	22 468	12 417	6 200	117	67 493	151 018
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(443)	(37 601)	(20 261)	(11 076)	(5 143)	-	(37 785)	(112 310)
Valeurs nettes au 31/12/2022	762	3 517	2 206	1 341	1 057	117	29 708	38 708
Acquisitions	-	681	358	997	428	312	9 759	12 535
Cessions	-	(1 447)	(2 558)	(1 258)	(2 273)	(216)	(615)	(8 367)
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	1 381	920	-	126	7	1 109	3 542
Changement de méthode	-	-	-	-	16	-	(5 693)	(5 677)
Valeurs brutes au 31/12/2023	1 204	41 734	21 188	12 156	4 497	220	72 053	153 051
Amortissements nets	(9)	(557)	(195)	(715)	(233)	-	(9 824)	(11 533)
Reprise sur cession	-	860	1 541	1 667	1 682	-	-	5 751
Reclassement	-	-	-	-	20	-	-	20
Ecart de conversion	-	(1 287)	(815)	-	(125)	-	(731)	(2 959)
Changement de méthode	-	-	-	-	(8)	-	5 495	5 487
Dépréciations cumulées au 31/12/2023	(452)	(38 585)	(19 730)	(10 125)	(3 807)	0	(42 846)	(115 544)
Valeurs nettes à la clôture	752	3 148	1 458	2 031	690	220	29 207	37 506
Dont immobilisation en crédit-bail	-	-	80	1 242	270	-	-	1 591

Note 7. Autres actifs non courants

Les autres actifs courants se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2023			31/12/2022
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation non consolidés	1 678	(1 483)	195	195
Prêts, cautionnements et autres créances	3 206	(314)	2 892	2 855
Total des autres actifs financiers non courants	4 885	(1 797)	3 087	3 050

Les titres de participation représentent des participations non significatives dans des entreprises et ne sont donc pas consolidés.

Note 8. Stocks et en-cours

Les stocks et en cours au 31/12/2023 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Consommables	Outillage magasins	Equipements magasins	Autres stocks	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 808	352	60	122	2 342
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(34)	-	(9)	-	(44)
Valeurs nettes au 31/12/2022	1 773	352	50	122	2 299
Variation nette de la période	(133)	(99)	(15)	(17)	(264)
Autres Variations	28	10	4	6	48
Valeurs brutes au 31/12/2023	1 703	263	48	111	2 126
Autres Variations	(9)	-	6	-	(4)
Dépréciations cumulées au 31/12/2023	(44)	0	(4)	0	(47)
Valeurs nettes à la clôture	1 660	263	45	111	2 079

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 9. Créances clients et autres actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients - brut	7 641	4 475
Factures à établir	789	174
Dépréciations sur créances clients	(1 476)	(2 094)
Créances clients nettes	6 954	2 555

Les autres actifs courants et les créances d'impôts courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Autres créances d'exploitation	316	508
Créances sociales	151	183
Autres créances diverses	1 091	750
Charges constatées d'avance	764	111
Créances fiscales	4 025	2 896
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	6 347	4 449

Note 10. Trésorerie

A la clôture, la trésorerie se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	4 128	7 163
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 128	7 163

Note 11. Capital social

Au 1^{er} janvier 2023, le capital social de la société Financière Hygie est de 24 141 086 euros, composé de 24 141 086 actions à 1 €.

Au cours de l'exercice 2023, le groupe a procédé à des augmentations de capital détaillées comme suit :

- Le 21 mars 2023 : Augmentation de capital de 560 000 €
- Le 31 juillet 2023 : Augmentation de capital de 15 066 872 € par la conversion de la totalité des obligations existantes à cette date, soit 11 340 000€ ainsi que de créances à hauteur de 3 726 872€
- Le 29 août 2023 : Augmentation de capital de 12 000 000 € par apport en numéraire
- Le 21 décembre 2023 : Augmentation de capital de 505 000€ par apport en numéraire

A l'issue de ces augmentations, le capital social est composé de 52 272 960 actions à 1€ soit un montant de 52 272 958 €.

Note 12. Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés ci-dessous :

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Dettes Obligataires

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Emprunts obligataires - non courant	11 953	3 200	(11 953)	3 200
Emprunts obligataires - courant	-	1 600	-	1 600
ICNE - OCA - non courant	1 091	-	(960)	132
Dettes obligataires convertibles	13 044	4 800	(12 913)	4 932

Dettes auprès d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Changement de méthode	Actualisation	Ecart de conversion	31/12/2023
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 868	-	(659)	(26)	-	44	-	1 226
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	22	1 277	(160)	(67)	6	-	-	1 078
Dette locative IFRS16 - non courant	21 227	7 826	(501)	(9 145)	(145)	-	186	19 449
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	8	-	(0)	-	-	-	-	7
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	493	135	(98)	26	-	-	-	555
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	1 015	141	(462)	67	5	-	0	768
Dette locative IFRS 16 - courant	8 775	1 933	(9 773)	9 145	(95)	-	202	10 186
Intérêts courus sur emprunts - courant	21	-	(5)	-	-	-	-	14
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	81	-	-	-	-	-	1	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	37	-	-	5	-	-	-	42
Dettes auprès des établissements de crédits	33 551	11 312	(11 659)	5	(228)	44	389	33 409

Au 31 décembre 2023, l'échéancier des décaissements futurs des dettes obligataires convertibles et des autres dettes financières est le suivant :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	Sans et plus	Total
Emprunts obligataires	1 600	3 200		4 800
ICNE - Emprunts obligataires		132		132
Dettes obligataires convertibles	1 600	3 332	0	4 932

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	-	370	322	280	253	1 226
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	-	331	284	241	222	1 078
Dette locative IFRS16 - non courant	-	5 985	4 741	3 580	5 143	19 449
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-	7	-	-	-	7
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	555	-	-	-	-	555
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	768	-	-	-	-	768
Dette locative IFRS 16 - courant	10 186	-	-	-	-	10 186
Intérêts courus sur emprunts - courant	14	-	-	-	-	14
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	81	-	-	-	-	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	42	-	-	-	-	42
Total	13 246	10 025	5 348	4 101	5 618	33 409

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 13. Provisions

Les provisions ci-dessous sont ventilées par nature et par échéances (à moins d'un an et à plus d'un an)

	31/12/2022	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2023
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Provisions pour litiges - non courant	198	-	(15)	-	183
Autres provisions pour risques - non courant	415	42	(308)	-	149
Prov pour passif éventuels - non courant	6 954	-	-	-	6 954
Provisions pour pensions et retraites - non courant	2 783	135	(635)	424	2 707
Total des provisions non courantes	10 349	177	(959)	424	9 992

	31/12/2022	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2023
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Provisions pour litiges - courant	3	-	-	-	3
Autres provisions pour risques - courant	212	-	(215)	3	-
Total provisions courantes	215	0	(215)	3	3

La principale variation concerne les provisions pour pensions et retraites. (cf. Note 3.m. Principes comptables et méthodes d'évaluation. Avantages au personnel).

Note 14. Dettes fournisseurs et autres passifs

Les dettes fournisseurs et autres passifs se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fiscales - non courant	501	300	358
Produits constatés d'avance - non courant	135	135	135
Dettes sociales - non courant	164	126	194
Total Autres passifs non courants	799	562	687

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fournisseurs	11 083	9 475	11 516
<i>dont Factures non parvenues</i>	<i>4 460</i>	<i>4 188</i>	<i>4 067</i>
Clients - Avances et acomptes reçus	51	47	49
Dettes sociales - courant	6 207	6 137	7 227
Credit Cash	767	715	650
Autres dettes - courant	1 407	675	695
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	2 158	1 765	1 486
Clients - Avoirs et RRR	420	11	-
Comptes courants groupe passifs - courant	0	89	68
Dettes d'impôts courants	4 123	3 535	2 666
Total Autres passifs courants	15 134	12 974	12 842

Les encours de l'ensemble des créanciers ayant choisi une option longue concernant l'exécution du plan d'apurement ont fait l'objet d'une actualisation (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 15. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont composés de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Consommables	(3 270)	(3 946)	(2 994)
Fluides (eau, électricité, gaz)	(7 021)	(4 865)	(2 930)
Locations et charges locatives	(1 798)	(2 115)	(2 109)
Personnel intérimaire	(80)	(193)	(243)
Dépenses de Marketing	(848)	(655)	(592)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 226)	(1 683)	(1 726)
Autres charges externes	(6 192)	(5 395)	(4 775)
Total autres achats et charges externes	(20 435)	(18 853)	(15 369)

Note 16. Charges de personnel

Au 31 décembre 2023, les charges de personnel se composent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et traitements	(32 250)	(33 118)	(28 082)
Charges sociales	(7 602)	(7 251)	(6 519)
Bonus	(2 319)	(1 880)	(1 690)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	451	354	1 401
Total	(41 720)	(41 894)	(34 890)

En équivalents temps plein, le nombre d'employés à la clôture 2023 est de 1 013 contre 1 103 en 2022.

Note 17. Produits et charges courants

Les produits et charges courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Autre produits d'exploitation courante	1 000	1 736	1 658
Production immobilisée	533	349	237
Subventions d'exploitation	-	-	267
Autres produits	153	1 913	2 469
Transferts de charges d'exploitation	16	11	6
Rep./dép. des créances (actif circulant)	377	1 341	371
Total autres produits courants	2 080	5 348	5 008
Autres charges	(23)	(97)	(243)
Pertes sur créances irrécouvrables	(238)	(59)	(35)
Litiges magasins	(284)	(331)	(316)
Dot./dép. des actifs circulants	(191)	(1 536)	(503)
Total autres charges courantes	(736)	(2 023)	(1 097)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Cessions de titres consolidés	387	387	(1 870)
Cessions d'immobilisations incorporelles	(142)	169	(589)
Cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles	(230)	(1 028)	(83)
Cessions d'autres éléments d'actifs	-	-	(231)
Autres produits opérationnels	166	1 128	22 242
Autres charges opérationnelles	(3 880)	(1 756)	(5 095)
Charges et produits sur ex. antérieurs	(7)	63	29
Dotations nettes except. (sur actif circulant)	-	-	(35)
Dotations nettes except. pour risques et charges	281	232	(221)
Dotations nettes except. pour impairment test	-	-	1 788
Total	(3 424)	(805)	15 933

Note 19. Coût de l'endettement

Le coût de l'endettement financier net se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'intérêts sur emprunt	(68)	(64)	(26)
Intérêts - IFRS16	(716)	(771)	(694)
Intérêts OC	(1 314)	(1 474)	(1 047)
Intérêts payés sur C/C	(2)	-	(14)
Autres intérêts	(58)	(65)	(137)
Coût de l'endettement financier brut	(2 158)	(2 374)	(1 918)

Le coût de l'endettement est désormais essentiellement composé :

- des intérêts des obligations convertibles en actions, capitalisables à la date anniversaire de chaque tirage. Ces obligations sont rémunérées au taux fixe de 15%.
- Des intérêts liés à la dette locative IFRS 16.

Note 20. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Gains de change	2 187	573	1 020
Gains de change - Non réalisés	-	-	47
Autres produits financiers	3	6	4
Produits d'actualisation	-	-	1 287
Rep./ provisions financières	10	-	-
Rep./dép. des actifs financiers	-	96	-
Total autres produits financiers	2 200	675	2 359
Pertes de change	(2 178)	(145)	(458)
Autres charges financières	(90)	(53)	(38)
Charge d'actualisation	(231)	(190)	-
Total autres charges financières	(2 500)	(388)	(496)
Total	(300)	287	1 863

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Sur l'exercice, la principale variation, hors effet pertes et gains de change, concerne l'écriture d'actualisation du passif généré dans le cadre des procédures collectives françaises (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

Note 21. Impôts

- Charge nette d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Charge d'impôt exigible	(282)	(190)	(204)
Charge d'impôt différé	(423)	(72)	1 627
Total	(705)	(262)	1 423

L'impôt exigible correspond pour l'essentiel à la CVAE des filiales françaises.

- Impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Différences temporaires	348	8	(71)
Impôts différés sur retraitements	102	70	(83)
Dépréciation IDA	(27)	(6)	(1 474)
Impôt différé net	423	72	(1 627)

- Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé avant écart d'acquisition	(6 336)	(6 253)	10 152
Impôts comptabilisés	(705)	(262)	1 423
Résultat consolidé avant impôt et amortissement écart d'acquisition	(5 631)	(5 991)	8 729
Taux d'impôt constaté	-12,52%	-4,37%	-16,30%
Taux de droit commun	25,83%	25,83%	25,83%
Charge théorique d'impôt (B)	1 454	1 547	(2 255)
Ecart à expliquer	(2 159)	(1 809)	3 678
Ecarts permanents	270	147	225
Retraitements conso sans ID	69	(275)	2 868
Impôts différés de l'exercice non reconnus	408	(63)	174
Utilisation déficits reportables non reconnus	1 341	1 970	(5 111)
Dépréciation IDA	42	(6)	(1 474)
Autres (dont écart de taux)	28	37	(360)
Total impôts	2 159	1 810	(3 677)

Le montant du report déficitaire (non reconnu) du Groupe d'intégration fiscale française s'élève 70 320 k€ à la clôture de l'exercice contre 69 459 k€ à la clôture de l'exercice précédent.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

- Variation des impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Impôts différés actifs à l'ouverture	1 456	2 153	1 456
Impôts différés passifs à l'ouverture	2 466	2 480	3 135
Impôts différés nets à l'ouverture	1 010	327	1 679
Charge / Produits de l'exercice	(423)	(72)	1 627
Autres variations	18	(611)	(276)
Impôts différés nets à la clôture	1 415	1 010	328
Dont Impôts différés actifs	1 365	1 456	2 153
Dont Impôts différés passifs	2 780	2 466	2 480

Les autres variations de la période correspondent pour l'essentiel à l'impact des impôts différés sur les engagements envers le personnel.

Note 22. Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires réparti par zones géographiques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Argentine	-	-	-
France	42 880	37 373	29 500
Suisse	19 162	20 873	15 909
Espagne	5 553	5 090	3 929
Luxembourg	7 314	6 160	4 990
Portugal	4 742	4 049	3 028
Total Chiffre d'Affaires	79 651	73 544	57 357

- Chiffre d'affaires réparti par type d'activités :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
B2C Revenues	67 052	62 866	48 886
B2B revenues	8 693	6 593	5 055
B2B2C revenues	223	322	262
Franchise	2 048	2 164	1 930
Logistique	1 635	1 599	1 223
Total Chiffre d'Affaires	79 651	73 544	57 357

Note 23. Informations relatives aux parties liées

- Identités des parties liées

Les conventions passées entre la Société Financière Hygie et ses sociétés affiliées sont une convention de gestion de trésorerie, une convention de prestation de services aux termes de laquelle la société fournit notamment des prestations de direction générale,

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

de positionnement marketing (marques, concepts, communication...), de coordination techniques (achats, investissement, optimisation du parc...), d'organisation administratives, financières, et une convention d'intégration fiscale.

- Transactions avec les dirigeants

Le management du Groupe ne détient aucune participation dans les sociétés du groupe.

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

L'information sur les rémunérations reçues des membres des organes de direction de l'entreprise consolidante au titre de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

- Relations avec d'autres parties liées :

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions avec les autres parties liées.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2023

Note 24. Engagements hors bilan

- **Engagements reçus**

Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Aucune option n'a été levée au cours de l'exercice.

- **Engagements donnés**

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Dans le cadre de deux contrats de locations gérance signés par sa filiale 5àsec RIF par un même co-contractant, 5àsec Group s'est engagé, en cas de résiliation de l'un ou des deux contrats, aux torts exclusifs de la société 5àsec RIF, à rembourser, sous certaines conditions, l'intégralité des dépôts de garantie versés dans le cadre de chacun des contrats.

Note 25. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de leurs travaux au cours de l'exercice s'élève à 293 k€.